



PROJET DE TERRITOIRE

Ce qui nous lie
nous grandit

www.grandreims.fr



GRAND
REIMS
COMMUNAUTÉ URBAINE



ÉDITO

Riche de ses singularités, au premier rang desquelles la complémentarité entre ruralité et urbanité, le Grand Reims écrit page après page son histoire depuis sa création le 1^{er} janvier 2017. Notre toute jeune Communauté Urbaine méritait de se doter d'un projet fédérateur, durable et cohérent à l'échelle de son nouvel espace territorial et de ses 143 communes pour les 10 à 15 prochaines années.

Véritable pierre angulaire de la stratégie de développement de la Communauté Urbaine, le projet de territoire sera certes le projet de notre collectivité mais il est avant tout le projet d'un collectif, de notre collectif et de notre

volonté partagée de construire ensemble notre communauté de destin, notre avenir commun.

Ce projet de territoire a été élaboré de manière concertée et participative. Il est issu des travaux menés avec le concours de l'Agence d'Urbanisme et du groupe de travail constitué d'élus issus de chaque pôle territorial associés à un panel d'acteurs socio-économiques animé par Jean Pierre Fortuné, des résultats des tables rondes « experts » et de la grande concertation réalisée auprès des élus, des habitants et des forces vives.

Il est donc avant tout la concrétisation de l'expression des attentes et besoins de celles et ceux qui vivent et agissent pour notre territoire. Que soient remerciés toutes celles et ceux qui par leur engagement, leur disponibilité et leur contribution ont pris part à l'élaboration de cette démarche.



Le présent document fixe les grandes orientations stratégiques et politiques de notre communauté. Il sera le guide de notre action publique locale qui permettra de toujours mieux dynamiser nos lieux de vie et de services, d'aménager de manière respectueuse notre environnement, de bâtir et de construire les équipements de notre quotidien de demain.

Il établira une stratégie globale de développement pour renforcer l'attractivité économique, touristique, universitaire et résidentielle de notre Communauté Urbaine, valoriser nos atouts, affirmer notre identité, notre notoriété et promouvoir notre qualité de vie, nos savoirs faire et notre excellence.

Il initiera et accompagnera les nécessaires transitions énergétiques, l'évolution de nos modes de déplacements et les mutations sociétales pour faire du Grand Reims un territoire

d'audace, d'innovations et de référence.

Au travers de la mise en œuvre de plans d'actions concrets, pragmatiques et volontaires, nous garantirons l'équité entre territoires et entre citoyens dans le respect du rôle, des compétences, des prérogatives et de la place de chacun.

Nous tous, habitants, élus et partenaires de notre Communauté urbaine devons continuer de nous mobiliser pour construire, accompagner et porter l'ambition de notre avenir et le devenir du territoire. Que chacun puisse se l'approprier et s'engager dans sa pleine et entière réussite.

Catherine VAUTRIN
Présidente du Grand Reims

Bien fidèlement
C. Vn



SOMMAIRE

I. UN PROJET DE TERRITOIRE POUR QUOI FAIRE ? 6

1. Le temps de la projection 7

2. Le projet de territoire veut ouvrir l'agenda de la transformation 7

- Être à la hauteur ici de ce qui arrive partout
- La contribution du Grand Reims au redressement régional
- Un acte de foi en faveur de la cohésion territoriale
- Le rendez-vous de la relance

3. Le sens du projet du Grand Reims : se réinventer, se resituer, se rassembler 8

- Se réinventer : passer de la rente des positions acquises à l'audace des positions à conquérir
- Se resituer : passer du rôle de « ville à 1 heure de Paris » au rôle d'attracteur interrégional
- Se rassembler : passer de l'aplanissement des grands écarts à la fierté d'appartenance

4. Raconter le territoire en construction 10

5. La fierté d'être « Grand Rémois » 10

II. UN DIAGNOSTIC PARTAGÉ SUR LES FORCES ET LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE 12

1. Une méthodologie collaborative 13

2. Une identité à affirmer 14

- Un potentiel d'attractivité
- Une image et un positionnement tourné vers le patrimoine et une qualité de vie reconnue

3. Un système économique efficient et différenciant 15

- Un tissu économique spécifique dépendant de l'économie présentielle et donc peu enclin à une forte croissance
- Sept domaines clés pour l'économie du Grand Reims

4. Territoire et proximités, un modèle équilibré solidaire et durable 17

- Un niveau d'équipements globalement élevé et un maillage de proximité satisfaisant
- Une forte polarisation vers le cœur de la Communauté urbaine et une grande place occupée par l'automobile
- Vers un territoire durable



5. Un cadre de vie et un environnement favorables au vivre ensemble 19

- Un patrimoine naturel remarquable et un accès à la nature en proximité de la ville
- Un territoire avec des déséquilibres sociaux et générationnels mais qui présente des vecteurs essentiels du « vivre ensemble »

III. CONTINUER À SE GRANDIR ENSEMBLE 22

1. Une nouvelle ambition économique : se réinventer pour devenir un grand territoire de référence avec pour fer de lance la bioéconomie 23

- L'économie de demain, c'est l'économie du vivant
- Derrière la bioéconomie : le bouquet d'atouts du territoire
- La clé des compétences
- Les chantiers stratégiques et les actions engagées par la Communauté urbaine du Grand Reims

2. Une nouvelle stratégie d'attractivité : se resituer pour redevenir un territoire de choix 28

- La qualité des logements : une des clefs de l'attractivité
- De la ville étudiante à la ville du premier emploi
- Attirer par les campagnes aussi
- Vouloir et savoir accueillir
- Un grand territoire de santé
- Les chantiers stratégiques et les actions engagées par la Communauté urbaine du Grand Reims

3. Une mobilisation territoriale : se rassembler pour affirmer et faire grandir ce qui nous lie 34

- Le maillage des pôles de proximité, base de la cohésion territoriale
- Une politique bas carbone ambitieuse
- Répondre aux nouvelles attentes en matière de mobilité durable
- La spatialisation maîtrisée de ces ambitions, grand enjeu des années à venir
- Les chantiers stratégiques et les actions engagées par la Communauté urbaine du Grand Reims

REMERCIEMENTS 40



UN PROJET DE TERRITOIRE POUR QUOI FAIRE ?

1. LE TEMPS DE LA PROJECTION

Fin 2016, les élus du territoire ont fait le choix de constituer autour de Reims et entre neuf intercommunalités la plus grande Communauté urbaine de France, en superficie et en nombre de communes. La communauté urbaine du Grand Reims est née le 1^{er} janvier 2017.

Depuis bientôt 5 ans, ce grand territoire s'est organisé au plan politique, administratif et technique, il a fédéré ses politiques publiques et ses moyens, a déployé une nouvelle solidarité de services entre ses 143 communes, a adopté une gouvernance respectueuse de toutes et a engagé ses premiers chantiers collectifs, avec des investissements sur la voirie, l'assainissement, les services publics locaux, y compris face à l'urgence de la pandémie avec par exemple le Vacci-bus.

Il est temps, après cet effort intense d'unification territoriale, de considérer le chemin parcouru d'une part, et de **regarder loin** devant d'autre part. **Il n'y a pas de territoire sans projet.** Concernant celui de la communauté urbaine du Grand Reims, **il faut passer du temps de la construction au temps de la projection et le faire sans plus tarder.**

À quoi sert la communauté urbaine du Grand Reims ? Si l'on pose la question aux citoyens, peut-être répondront-ils qu'elle sert à faire circuler les bus urbains et assurer les transports scolaires, à collecter et traiter les ordures ménagères ou gérer les déchetteries, à produire et distribuer l'eau potable et assurer l'assainissement, et à garantir quelques autres services publics locaux essentiels au quotidien. L'intercommunalité est d'abord au service des communes comme le veut la loi. De fait, elle sert à cela et aussi à accueillir des entreprises nouvelles, à conduire le renouvellement urbain, à soutenir les particuliers dans la rénovation énergétique de leur habitat, dans leur recherche d'un stage professionnel ou à acheter un vélo à assistance électrique.

Mais elle n'est pas que cela. **La Communauté urbaine ne peut pas être simplement un**

super-SIVOM. Si elle porte le beau nom de communauté, c'est que quelque chose de commun l'anime, la porte, la justifie, au-delà des services rendus au quotidien. À la question « à quoi sert... », il convient d'apporter aujourd'hui une réponse plus politique, et non pas seulement technique. La raison est que le territoire et ceux qui y vivent doivent, au-delà de **la première question, se poser la question de l'avenir.** Le territoire du Grand Reims ne peut pas se permettre la politique du « grand fleuve tranquille » qu'il suffirait de gérer aussi rationnellement que possible. L'avenir l'interpelle, au moins pour quatre raisons.

2. LE PROJET DE TERRITOIRE VEUT OUVRIR L'AGENDA DE LA TRANSFORMATION

ÊTRE À LA HAUTEUR ICI DE CE QUI ARRIVE PARTOUT

La première raison est globale et n'est pas spécifique au Grand Reims, mais le concerne tout autant que n'importe quel territoire. **La pandémie de Covid-19** a frappé à la porte du futur. Elle n'est évidemment pas sans rapport avec **l'accélération du changement climatique** et **les désordres écologiques** de tous ordres qui l'accompagnent. On ne peut pas ne pas se poser des questions de fond sur l'avenir d'un grand territoire comme le Grand Reims, qui n'échappe en rien aux **bouleversements globaux, écologiques, économiques, démographiques, géopolitiques.** Il ne s'agit pas de dissenter sur l'état du monde. Il s'agit par exemple de se mettre collectivement devant cette question, qu'il n'est pas possible d'occulter : qu'advient-il demain de l'industrie mondiale du sucre, à laquelle le Grand Reims contribue notablement, et comment anticiper les changements inévitables qui s'annoncent ? La première raison d'entreprendre un projet de territoire est donc qu'il **est du devoir de tout collectif responsable d'apporter des réponses aux questions, voire aux angoisses, qui assaillent aujourd'hui les sociétés quant à leur avenir.**

LA CONTRIBUTION DU GRAND REIMS AU REDRESSEMENT RÉGIONAL

La deuxième raison est d'échelle plus régionale ou interrégionale. La région Grand Est ne va globalement pas très bien, celle des Hauts-de-France guère mieux : de nombreux indicateurs sociaux et démographiques inquiètent quant à l'avenir de ces territoires qui ont tant porté la croissance française par le passé, mais peinent aujourd'hui à retrouver leur place dans la production et la circulation des richesses. Ce n'est pas faire injure aux formidables efforts engagés par tous, que de reconnaître qu'il y a, en France, **une question de développement spécifique au grand quart Nord – Nord-Est**. La communauté urbaine du Grand Reims a un devoir à cet égard, car elle est au cœur de ce vaste système. Elle est, d'une certaine façon, la capitale du tiers nord de la trop fameuse « diagonale du vide ». Un vide certes plein de richesses agricoles et de potentiels, mais un espace où beaucoup de territoires souffrent cependant, et où chaque crise semble retarder un redémarrage de fond. Comment l'enclencher ? Comment le Grand Reims peut-il y contribuer pour sa part, avec les nombreux atouts qui sont les siens ? **Le Grand Reims doit être ambitieux pour lui et pour toute sa région : c'est son devoir régional.**

UN ACTE DE FOI EN FAVEUR DE LA COHÉSION TERRITORIALE

La troisième raison du projet de territoire est interne. Le Grand Reims, c'est en quelque sorte **la communauté des grands écarts** : une ville dense et son agglomération au centre, respectivement 12^e ville et 29^e agglomération en France, et une centaine de villages, de communes aux densités exceptionnellement faibles tout autour. Dans un pays qui, comme la France, cultive tant et depuis si longtemps l'opposition entre les urbains et les ruraux, ce contexte est un défi pour « faire communauté » ! Ce défi a été relevé par les cinq premières années d'existence grâce à l'intégration de services qui prouvent concrètement qu'urbains et ruraux peuvent vivre plus équitablement les droits qu'ils se sont donnés : personne ne spolie personne et les différences de contexte de vie, bien réelles, ne signifient pas des injustices faites aux uns par les autres. Mais la coexistence et la bonne

entente ne font pas un projet. Si l'on ne se dit pas régulièrement ce qu'on veut faire ensemble, le soupçon de domination resurgit sans tarder. Le projet de territoire doit être un acte de foi en faveur de la cohésion territoriale, mais un acte de foi suivi par les preuves que l'on tient les uns aux autres malgré l'amplitude des différences.

LE RENDEZ-VOUS DE LA RELANCE

Enfin, il y a une raison plus circonstanciée à énoncer un projet de territoire et à le faire vite. La France traverse la mortalité et la récession la plus grave de son histoire contemporaine, guerres mises à part. **Le moment de la sortie de la pandémie et de la relance va être décisif** parce que s'y combineront des objectifs de très court et de très longs termes. Des positions démographiques et économiques vont se redistribuer brutalement, entre territoires comme à l'international, comme après chaque crise. **Le Grand Reims doit être prêt à sortir de ces années difficiles plus fort qu'il n'y est entré.** Avec quelles perspectives, pour viser quoi, revendiquer quelles ambitions qui répondent aux aspirations de « l'après-COVID » ? C'est au projet de territoire de le dire haut et fort.

3. LE SENS DU PROJET DU GRAND REIMS : SE RÉINVENTER, SE RESITUER, SE RASSEMBLER

Voici une triple ambition, qu'on peut porter aussi bien à court terme (le temps du mandat), moyen terme (l'anticipation du prochain) et long terme (au-delà, à 15 ans) et qui va concerner tous les champs d'intervention de la Communauté urbaine, et au-delà d'elle tous les acteurs publics et privés du grand territoire qui ont à cœur à la fois son développement, son aménagement et son ménagement.

SE RÉINVENTER : PASSER DE LA RENTE DES POSITIONS ACQUISES À L'AUDACE DES POSITIONS À CONQUÉRIR

On ne naît pas par hasard capitale mondiale du vin le plus célèbre du monde, connu comme tel depuis plus de quatre siècles. C'est un acquis patiemment construit qui fonde des positions fortes pour longtemps encore. Mais c'est

précisément d'en être intimement persuadé qui peut inviter à ne pas regarder l'avenir sous un autre jour. Or, **c'est le moment de faire preuve de la même audace que ceux des Rémois qui ont inventé le champagne à la fin du XVII^e siècle.** Des domaines technologiques et productifs se sont ouverts ou sont en train de s'ouvrir sur lesquels le Grand Reims a toutes les raisons de miser. Le principal pour le territoire est celui de **la bioéconomie**, où le Grand Reims a des atouts reconnus grâce à ses piliers agricoles, viticoles et agro-alimentaires, mais d'autres sont à investir en parallèle car personne ne peut dire avec certitude comment les écosystèmes productifs de demain vont s'agencer : **robotique, numérique et systèmes automatisés ; pharmacie et industries de la santé ; industries culturelles, en lien avec le tourisme vert et de proximité.**

Ce sera l'ambition économique du projet du territoire : se réaffirmer comme territoire productif, exportateur de richesses et plus seulement espace de circulation des revenus. Il ne s'agit pas de redevenir par miracle un bassin hautement industriel, ce que Reims n'est plus depuis le martyre de 1914-18, mais bien de prendre place résolument dans les chaînes de production de la valeur ajoutée de demain, grâce aux entreprises de l'ensemble du territoire du Grand Reims.

SE RESITUER : PASSER DU RÔLE DE « VILLE À 1 HEURE DE PARIS » AU RÔLE D'ATTRACTEUR INTERRÉGIONAL

On n'est pas aisément maître de son destin à l'ombre de la mégapole francilienne, et ce malgré les politiques nationales qui ont voulu, naguère, promouvoir un système urbain plus équilibré à l'échelle du grand bassin parisien. Comme bien d'autres grandes villes en France, Reims capte des étudiants, mais voit partir ses jeunes diplômés. Elle a une bonne image, mais plutôt comme ville de gastronomie et de patrimoine chargée d'histoire et de savoir vivre, que comme cœur d'une région dynamique. Elle joue bien son rôle en Champagne-Ardenne, mais bute sur une double représentation de confins : confins du bassin parisien, confins du Grand Est. Il faut sortir de cette **représentation qui rend flottante la position géographique du Grand**

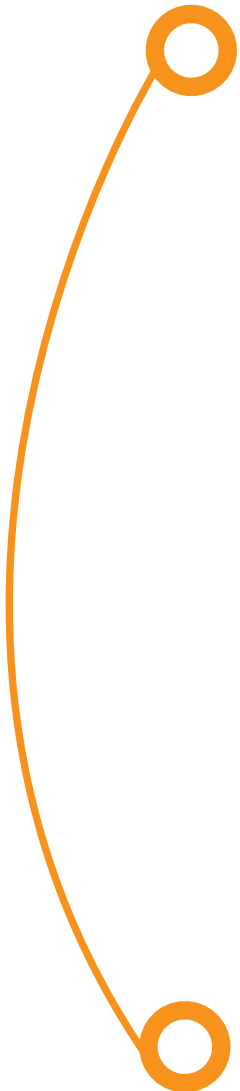
Reims. Tout comme il s'agit de prendre place dans l'économie productive de demain, il s'agit, grâce à l'assise du grand territoire, de prendre place dans la géographie métropolitaine de demain, qui ouvre l'horizon vers Lille, Strasbourg, la France entière et l'Europe, dont le Grand Est est l'interface privilégiée.

Ce sera la stratégie d'attractivité du projet de territoire : **se resituer comme territoire attractif**, dans tous les domaines (études supérieures et recherche, tourisme, culture, mobilité résidentielle), non pas pour prétendre arrêter les flux et « retenir les jeunes », mais bien pour prendre place dans les circulations et les trajectoires, et y faire valoir des atouts différenciants, ceux-là mêmes qui font revenir travailler là où l'on s'est formé. Le Grand Reims veut **devenir plus clairement et dans son ensemble un « territoire de choix »**, c'est-à-dire un territoire qui peut faire partie des choix possibles, à un moment donné, d'un actif sur un premier ou un second emploi, d'un touriste étranger en quête d'authenticité à la française, ou d'un jeune retraité encore très actif dans la vie sociale de son territoire. L'attractivité est un tout, c'est pourquoi le sujet traverse tout le projet de territoire.

SE RASSEMBLER : PASSER DE L'APLANISSEMENT DES GRANDS ÉCARTS À LA FIERTÉ D'APPARTENANCE

On ne se rassemble pas à 143 sans effort de convergence et sans attention au respect mutuel. Cet effort et cette attention animent la toute neuve histoire de la Communauté urbaine. Mais il ne suffit plus d'apprendre à s'écouter et s'entendre, il faut maintenant apprendre à désirer et se projeter ensemble. Maintenant que la communauté est « en ordre de marche », ou sur les bons rails pour continuer à aller en ce sens, quelles promesses nouvelles peut-elle se faire, en tirant parti des différences qu'il a fallu, dans un premier temps, aplanir au plan de l'offre et l'équité de services ? Le projet de territoire, c'est aussi le projet de chacun des territoires qui le composent de contribuer à une œuvre commune, en y apportant sa touche.

Ce sera la proposition de mobilisation territoriale du projet de territoire : **se rassembler autour de**



nouveaux sujets communs, dont l'impulsion viendra cette fois des campagnes, en contrepartie de l'impulsion rémoise de l'intégration de services. Cela tombe bien : la société tout entière veut plus de nature, plus de valeurs écologiques, plus de nourriture locale, saine et traçable, plus de santé environnementale, plus de loisirs et de bien-être adossés aux milieux « écosystémiques » (les sols, l'eau, l'air et le vivant en interaction), plus de campagnes en un mot ; et, parfois aussi, pouvoir exercer **plus de responsabilités à l'égard de « l'état local de la planète »** que cette société s'inquiète de transmettre à bout de souffle aux générations futures. C'est l'époque qui le dit : les campagnes doivent venir, d'une certaine façon et sur la base des ressources qui sont les leurs, au secours des villes et de la société urbaine qui dominent très largement aujourd'hui. Pour une Communauté urbaine aussi généreusement dotée de campagnes que le Grand Reims, c'est une magnifique **invitation au projet de tous les territoires dans le grand territoire, chacun avec ses spécificités et ses potentiels.**

4. RACONTER LE TERRITOIRE EN CONSTRUCTION

Une ambition économique, une stratégie d'attractivité, une mobilisation territoriale : ces trois volontés, que peuvent afficher bien des projets de territoire ailleurs en France, prennent des dimensions spécifiques avec le Grand Reims, compte tenu de son histoire et de sa géographie, de son économie et de sa territorialité. Le projet de territoire du Grand Reims doit être plus net encore : **pourquoi fallait-il se mettre à 9 intercommunalités et 143 communes pour dire tout cela ?**

Chacun sait le chemin réel de la recomposition territoriale parcouru tout au long des années 2010. Comme ailleurs, il n'a pas été pavé que d'enthousiasme et d'évidences. Mais il a abouti ici au Grand Reims, et si aujourd'hui le projet de territoire est à l'agenda, c'est que chacun est bien conscient que faire le chemin inverse ne serait pas sensé. C'est important de se le dire, surtout pour une construction intercommunale de très grande taille, principe trop facilement contesté ailleurs

en France. **Cette construction, c'est en la racontant dans sa logique profonde qu'on doit la servir désormais.** Particulièrement aux citoyens bousculés dans leurs repères et leurs représentations, sinon dans leurs pratiques qui sont bien celles d'un Grand Reims.

Si Reims a en soi tous les atouts d'une métropole, le Grand Reims, c'est une communauté. Elle est dite urbaine par évidence démographique et par nécessité institutionnelle, mais elle est avant tout grande, donc diverse, et c'est là le sens de son histoire : **grandir, et se grandir tous ensemble en assumant cette nouvelle taille.** Le Grand Reims n'est pas le « gros » Reims. Le projet de territoire n'est pas de faire Reims en plus grand, et encore moins en plus gros. C'est bien de **(se) grandir au sens humain du terme**, c'est-à-dire s'élever, s'autonomiser, développer ses capacités, se projeter. L'aventure est humaine, elle n'est pas technique ou administrative. L'enjeu est très au-delà de l'arbitrage de l'exercice des compétences entre deux niveaux de gestion des services publics locaux. Ce que raconte en résumé le projet de territoire du Grand Reims, c'est comment une ville aux fonctions régionales et ses campagnes environnantes aux agricultures variées vont aller chercher ensemble, en se grandissant par leur union, **des capacités nouvelles de rebattre les cartes, pour se transformer, choisir et maîtriser ces transformations**, et non pas les subir et se les faire imposer par un monde en pleine mutation.

5. LA FIERTÉ D'ÊTRE « GRAND RÉMOIS »

Ce morceau de France sait ce que peut être la puissance de la coopérative : elle est à l'origine des succès et du rayonnement mondial de son économie viticole et agricole. Reims, ville industrielle et ouvrière, a contribué au grand mouvement mutualiste du siècle passé. Les coopératives et les mutualités ont évolué, mais l'état d'esprit ne s'est pas effacé, avec ses idéaux de solidarité, d'inclusion et de progrès. Aujourd'hui, le Grand Reims l'incarne à sa façon et propose aux communes et aux habitants qui le constituent d'être le cadre des coopérations de projets et des idéaux mutualisés. Le Grand

Reims n'est pas trop grand pour cela : la bonne taille d'un territoire de projet, c'est quand ses « pieds » touchent le sol, aurait dit un humoriste célèbre. Le Grand Reims est bien ancré dans son sol et l'intercommunalité peut compter sur des racines profondes. La consultation réalisée à l'occasion de ce projet le démontre en soi : 78 % des habitants se disent spontanément attachés au territoire.

Il ne reste peut-être qu'à se le dire, se l'expliquer, se raconter comment, ici, on a grandi et comment on compte continuer à le faire. Le raconter à ceux qui arrivent, le rappeler à ceux qui pensaient partir, et aussi à ceux qui demeurent et qui parfois peinent à concevoir l'avenir. C'est le sens du projet de territoire : proposer à tous et toutes d'être simplement « Grand Rémois », fiers de leur grand territoire et de l'avenir qu'ils s'y proposent. L'enjeu du « faire savoir » est d'autant plus important que le virage est fort. Cette nouvelle image à construire du Grand Reims doit s'appuyer sur tous les leviers du marketing territorial pour permettre au Grand Reims de s'installer dans le paysage national des territoires de choix, quelle que soit la cible.





UN DIAGNOSTIC PARTAGE SUR LES FORCES ET LES FAIBLESSES DU TERRITOIRE

1. UNE MÉTHODOLOGIE COLLABORATIVE

Pour établir notre feuille de route, une méthodologie en trois temps associant à chaque étape les élus et les acteurs du territoire mais aussi les habitants a ainsi été privilégiée.

1. D'OCTOBRE 2020 À MARS 2021 « D'OÙ VENONS-NOUS ? »

Réalisation d'un diagnostic pour comprendre qui nous sommes, ce qui nous rassemble, ce que nous avons construit, quels en sont les impacts, quelles sont les évolutions prospectives, les perspectives d'évolutions et les grandes tendances.

Cette phase de diagnostic a été réalisée avec le concours de l'Agence d'urbanisme et du groupe de travail constitué de dix élus issus des différents pôles territoriaux et d'acteurs économiques et animé par Jean-Pierre Fortuné, vice-président en charge du projet de territoire. Ce groupe de travail s'est réuni une dizaine de fois. Quatre thématiques principales ont ainsi été retenues pour structurer ce travail de diagnostic :

- Identité et positionnement
- Un système économique efficient et différenciant
- Territoire et proximités, un modèle équilibré, solidaire et durable
- Un cadre de vie et un environnement favorables au « vivre ensemble »

2. D'AVRIL À JUIN 2021 « OÙ VOULONS-NOUS ALLER ENSEMBLE ? »

Déploiement d'une grande consultation avec tous ceux qui vivent, habitent, travaillent, étudient, s'investissent sur le territoire du Grand Reims pour explorer le champ des possibles avec pour objectif d'imaginer une stratégie territoriale collective, une vision commune du développement du territoire, définir les ambitions pour le territoire, déterminer des grandes orientations stratégiques.

Cette consultation s'est déroulée du 6 au 30 avril 2021 de deux manières :

- L'organisation en distanciel durant tout le mois d'avril d'une douzaine de tables rondes thématiques associant 80 intervenants experts, acteurs locaux, professionnels, élus, tous réunis en ligne pour évoquer des thématiques essentielles

: forces du territoire, filières émergentes et innovation, numérique et intelligence artificielle, santé digitale, silver économie, biothérapies et bio production de thérapies innovantes, développement et attractivité des entreprises du secteur tertiaire, tourisme, patrimoine, culture et sport, mobilités et cohésion territoriale, projet agricole, positionnement énergétique du territoire et économie décarbonée et décarburée, bioéconomie, Reims ville étudiante et du premier emploi, services et commerces de proximité, habitat et aménagement, ainsi qu'un rendez-vous avec les institutionnels. Au total, près de 500 participants tous élus du territoire et membres du groupe de travail ont pu assister et participer à ces temps d'échange.

- Les habitants et les forces vives ont eux aussi été appelés à s'exprimer sur leurs attentes via une large concertation en ligne qui a recueilli près de 3 600 réponses, soit 1,5 % de la population de notre territoire en âge de participer.

Cette grande enquête avait pour objectif de connaître leur sentiment d'appartenance, leur attachement, leur perception de l'image du territoire aujourd'hui, leur niveau de satisfaction, leurs besoins, leur priorités en matière de logement, de loisirs, de mobilité, de service, d'équipement, leur vision du devenir du territoire et leur connaissance du Grand Reims.

Les contributions nombreuses soulignent l'intérêt des habitants pour leur territoire et les espoirs qu'ils fondent en lui. Cette forte mobilisation est un élément important dans le cadre de ce projet au service du territoire dont les premiers bénéficiaires sont les habitants. Si le Grand Reims et ses 143 communes membres représentent une véritable innovation territoriale, la concertation XXL voulue pour créer le projet de territoire concrétise véritablement cette ambition et les résultats qui en découlent illustrent parfaitement les enjeux qui doivent être relevés.

3. DE MAI À JUIN 2021 : « COMMENT VOULONS-NOUS Y ALLER ENSEMBLE ? »

- Déterminer les grandes orientations stratégiques de développement, faire des choix, des priorités
- Établir la feuille de route
- Hiérarchiser les projets, les actions
- Établir un calendrier, définir des enveloppes

budgétaires

L'enjeu est transversal et le diagnostic conduit et résumé ci-après croise, de fait, plusieurs thématiques (économie, tourisme, habitat, environnement, solidarité...). Il intègre également une dimension prospective afin d'anticiper les grands changements et leurs effets tels que les transitions, les mutations sociétales ou encore les nouveaux modes de vie.

2. UNE IDENTITÉ À AFFIRMER

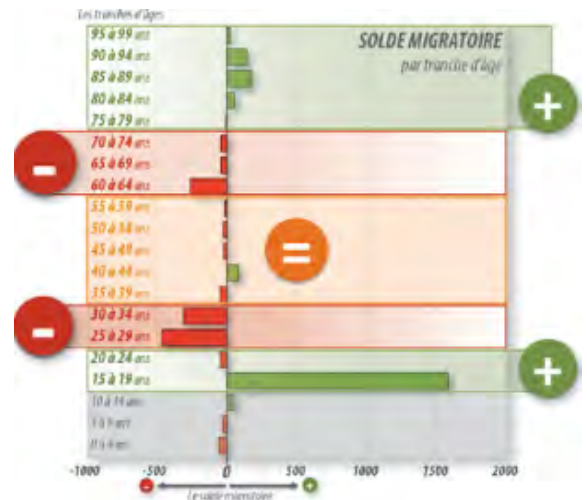
Le Grand Reims est né le 1^{er} janvier 2017 de la fusion de neuf EPCI formant ainsi un territoire de 1 436 km² pour 143 communes. C'est la deuxième plus grande intercommunalité de France derrière la communauté d'agglomération du Pays Basque (158 communes). Sa particularité est de traiter à la fois de problématiques de métropole et de ruralité, avec d'un côté une ville centre qui compte 182 211 habitants au dernier recensement et d'un autre côté près de 80 % de communes qui comptent moins de 1 000 habitants. Malgré sa jeunesse et ce caractère atypique, son périmètre est depuis de nombreuses années le cadre de réflexions stratégiques, du SDAU de 1975 jusqu'au SCoT de 2016 afin d'accompagner un territoire dont le fonctionnement rayonne au-delà de la seule agglomération rémoise.

Le Grand Reims est l'un des bassins de vie et d'emplois les plus cohérents de France. De manière générale, ses habitants y vivent et y travaillent (88 % des actifs). Le territoire demande peu de main d'œuvre extérieure pour satisfaire les besoins de ses entreprises et les besoins en emplois de ses résidents sont également assurés en grande majorité en interne.

UN POTENTIEL D'ATTRACTIVITÉ

Bien que la population du Grand Reims progresse chaque année d'environ +500 habitants et que la dynamique soit meilleure que certaines agglomérations de la région Grand Est, le territoire perd de la population au bénéfice de ses voisins (un tiers de l'ensemble des départs).

Solde migratoire par tranche d'âge



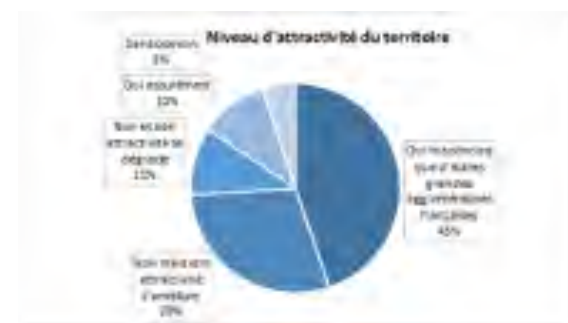
Source : données RP, INSEE 2007 – 2013 - 2017

Deux enjeux clés attendent le territoire pour les années à venir :

- Le Grand Reims est confronté comme pour l'ensemble du territoire national à un vieillissement de sa population. En 10 ans, la part des plus de 60 ans est passée de 18 % à 23 % et atteindra 25 % en 2030. Le maintien des personnes âgées sur notre territoire constitue un challenge en termes d'offres d'accueil, de services de proximité et de santé à développer.
- Retenir les jeunes actifs qui seront les familles de demain : la tranche d'âges des 25-35 ans est celle qui enregistre le plus de départs (700 départs/an soit 25 % de tous les départs enregistrés du Grand Reims) et ce sont les territoires limitrophes qui en bénéficient. Le début de carrière reste une étape clé dans l'installation des ménages et bien que le Grand Reims soit un territoire jeune où 1 rémois sur 6 est étudiant (35 000 étudiants et 300 formations), une partie de ces jeunes diplômés ne parvient pas à trouver un emploi sur le territoire à l'issue de leur formation ou bien se rabattent sur des emplois qui ne correspondent pas à leur niveau de qualification (phénomène de déclassement). Travailler sur une meilleure corrélation entre emplois offerts sur le territoire et formations est à ce titre un enjeu des prochaines années. Sur le plan économique, l'influence francilienne et la concurrence avec les grandes agglomérations font perdre au Grand Reims davantage d'établissements qu'il n'en gagne et cette perte s'opère principalement au bénéfice

du Grand Paris. À l'image de ce que l'on constate avec la formation estudiantine, le territoire est un tremplin pour les jeunes sociétés qui, une fois lancées, se positionnent sur des marchés plus grands et déménagent. Le Grand Reims est donc davantage perçu comme un satellite du Grand Paris qu'un partenaire et le TGV, arrivé en 2007 et qui place Paris à 45 minutes, ne génère pas un flux important de navetteurs rémois quotidiens à destination de la capitale.

L'innovation est bien présente sur le territoire du Grand Reims avec son pôle IAR, son université, sa filière agro-industrielle, le super calculateur Roméo lui permettant ainsi de se forger un savoir-faire et une réputation en Recherche et Développement. Pour autant, ces investissements n'impulsent pas encore suffisamment de dynamisme pour attirer notamment des cadres (le territoire en perd chaque année environ 400). Le Grand Reims bénéficie d'une position stratégique au carrefour du Benelux, de l'Allemagne et de la Région Île-de-France. C'est à ce titre le premier territoire régional d'implantation des grands distributeurs et également aujourd'hui la seule grande agglomération de province à moins d'une heure de Paris. Il faut tirer avantage de cette proximité de Paris en jouant notamment sur le levier du foncier, en proposant une offre moins chère et attractive pour les entreprises extérieures et étrangères.



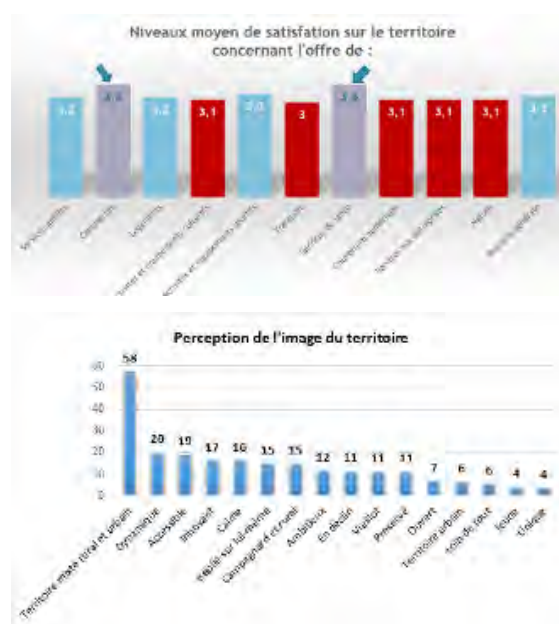
Source : résultats du questionnaire à la population 2021

UNE IMAGE ET UN POSITIONNEMENT TOURNÉ VERS LE PATRIMOINE ET UNE QUALITÉ DE VIE RECONNUE

Toutes les enquêtes d'opinion réalisées à l'échelle nationale confirment que la Cathédrale et le champagne sont les marqueurs les plus cités à l'évocation de Reims. Cette identité très

marquée, de prestige à l'international, autour de son patrimoine historique et viticole constitue une force pour le territoire tout comme sa proximité avec Paris même si, sur le plan touristique, il faut chercher à augmenter la durée des séjours de ceux qui viennent sur le territoire.

Au plan national, Reims se place dans les premières positions sur les questions de sécurité (3^e) et du prix de l'immobilier (4^e) (source : classement Harris Interactive 2017). Avec un cadre de vie reconnu (propreté, calme, nature), les attentes des Grands Rémois portent aujourd'hui sur l'amélioration du réseau de transport urbain comme le confirment les résultats du questionnaire à la population réalisé en 2021 :



Source : résultats du questionnaire à la population 2021

Valoriser l'image du territoire et créer une identité en s'appuyant sur les valeurs du Grand Reims et sur les richesses du territoire rural est une priorité du projet de territoire.

3. UN SYSTÈME ÉCONOMIQUE EFFICIENT ET DIFFÉRENCIANT

UN TISSU ÉCONOMIQUE SPÉCIFIQUE DÉPENDANT DE L'ÉCONOMIE PRÉSENTIELLE ET DONC PEU ENCLIN À UNE FORTE CROISSANCE

Le Grand Reims présente **une forte spécificité agricole**, près de 4 % de ses emplois relèvent de l'agriculture, contre seulement 2,6 % au niveau national et commerciale avec 14 % des emplois

soit 1,3 points de plus que la moyenne française. En revanche, en dépit d'une implantation importante de l'industrie agro-alimentaire, le territoire apparaît peu industrialisé, avec seulement 11,2 % des emplois contre 12,1 % en France. Par ailleurs, avec plus de 64 % des emplois, les services s'imposent comme le principal moteur économique du territoire. L'économie présentielle, qui repose sur la consommation de la population sur place, pèse plus des 2/3 des emplois du Grand Reims avec une forte croissance du nombre d'établissements ces 10 dernières années. Or, entre 2010 et 2017, plusieurs secteurs de l'économie présentielle ont vu leurs effectifs se contracter dont des secteurs emblématiques comme l'hébergement, la restauration et le commerce, ce qui tend à soutenir l'hypothèse d'un essoufflement de ce modèle économique axé sur la démographie. Combiné à une faible présence d'emplois qualifiés, le risque d'un déclassement des jeunes et d'une aggravation de la fuite des cadres devient donc un enjeu pour le Grand Reims.

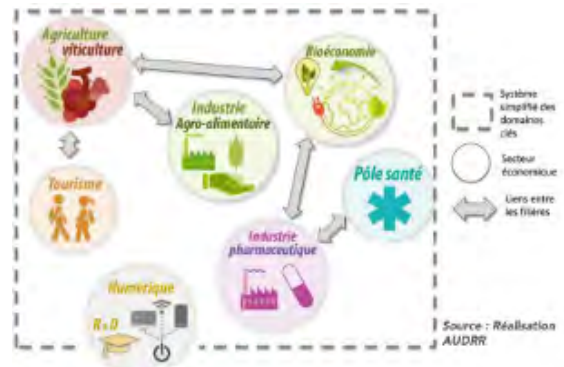
« Développer des produits sur des marchés haut de gamme pour se déployer sur d'autres segments de marché »

Ce déficit en matière d'emplois qualifiés peut notamment s'expliquer par la faible implantation des Activités Métropolitaines Supérieures (AMS) dans le Grand Reims au cours des dernières années. Pour rappel les AMS regroupent les activités industrielles supérieures (industrie chimique, pharmaceutique, automobile), les services haut de gamme (R&D, programmation, conseils en informatique), les services aux entreprises à forte intensité en connaissance (juridiques, comptables, conseils de gestion, architecture...) ainsi que les services financiers (assurance, banque). Certains acteurs locaux ont par ailleurs « fait le choix de développer des produits plus compliqués, sur des marchés haut de gamme comme le spatial pour ensuite se déployer dans d'autres segments de marché ». Face à ces enjeux, l'amélioration du cadre de vie afin de soutenir l'attractivité du territoire vis-à-vis des cadres est donc essentielle.

SEPT DOMAINES CLÉS POUR L'ÉCONOMIE DU GRAND REIMS

Bien que dominé par l'économie présentielle, et peu positionné sur les Activités Métropolitaines Supérieures, le Grand Reims dispose de domaines clés d'ores et déjà structurés, sur lesquels il peut appuyer son avenir économique :

Les domaines clés de l'économie du Grand Reims



Source : réalisation Agence d'urbanisme de la région rémoise (AUDRR)

Le **secteur agricole local hyperspécialisé** est fortement dominé par les grandes cultures avec une orientation majoritairement viticole et en aval l'industrie agro-alimentaire dont près de la moitié de l'activité relève de la production de champagne, et près de 30 % de la fabrication de produits alimentaires. Il convient de noter que seulement 2 % des exploitations agricoles comportent des parcelles certifiées biologiques, contre 8 % dans l'ensemble du département de la Marne. Par ailleurs, la part du chiffre d'affaires issue des activités de circuits courts demeure très faible dans le Grand Reims, et ces circuits courts concernent essentiellement la production viticole. Ces deux points doivent nous inviter à réfléchir sur les changements de modèle sur le secteur.

La viticulture est un **secteur structurant pour le territoire** et compte près de 2 700 salariés, 1 730 exploitants et 70 établissements de production dans le Grand Reims. Le cœur de la filière est faiblement pourvoyeur d'emplois, mais il génère une richesse conséquente et présente de fortes connexions avec de nombreux secteurs, usuellement nommés « filières connexes au champagne ».

La bioéconomie englobe « l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole et aquacole à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés, d'énergie ». **La filière constitue une spécificité forte du Grand Reims**, qui compte plus de 5 000 établissements et plus de 8 500 emplois, soit un poids très nettement supérieur à la moyenne nationale. Elle s'appuie notamment sur la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle, qui emploie plus de 1 200 emplois directs sur le site et un millier d'emplois supplémentaires sur le bassin rémois. Ce secteur présente le double avantage d'être implanté de façon durable sur le territoire et de proposer des emplois aux cadres.

Le nombre d'établissements touristiques s'élève à près de 6 000 dans le Grand Reims, correspondant à 3 700 emplois, soit 2 800 équivalents temps plein. Avant la crise sanitaire, la filière touristique locale progressait régulièrement en termes d'emplois, à un rythme moyen de +0,8 % par an. **Le secteur soutient l'image du territoire à l'étranger**. La tenue de grands événements, le développement de « séminaires verts » et du tourisme de mémoire sont des pistes à développer pour renforcer cette activité.

L'industrie pharmaceutique et le pôle santé représentent des opportunités de synergies en s'appuyant d'une part sur plusieurs grands établissements présents sur le territoire et d'autre part le dynamisme du pôle Santé Recherche URCA, du Centre Hospitalier Universitaire et de la Polyclinique de Reims-Bezannes.

Enfin l'économie numérique et la R&D constituent un potentiel encore insuffisamment exploité avec la présence du supercalculateur Roméo et le dynamisme de ses pôles de recherche.



Source : résultats du questionnaire à la population 2021

4. TERRITOIRE ET PROXIMITÉS, UN MODÈLE ÉQUILIBRÉ SOLIDAIRE ET DURABLE

UN NIVEAU D'ÉQUIPEMENTS GLOBALEMENT ÉLEVÉ ET UN MAILLAGE DE PROXIMITÉ SATISFAISANT

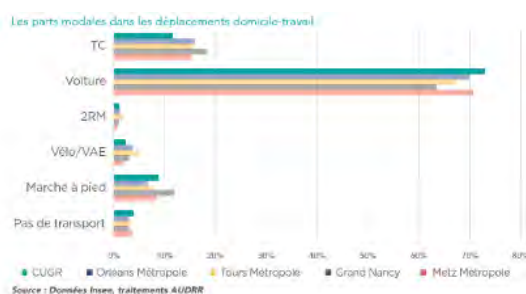
Un bon maillage du territoire en équipements, en commerces et services nécessaires au quotidien est un excellent levier pour limiter les déplacements mais aussi d'équilibre dans un contexte de vieillissement de la population et de croissance des difficultés sociales. La proximité est ainsi un enjeu central dans un projet de territoire pour garantir à l'ensemble des habitants un accès à des équipements dans un périmètre raisonnable.

L'INSEE définit quatre paniers d'équipements à partir desquels on peut calculer un taux d'équipement par habitant. Pour les paniers jeunes, familles et seniors, la communauté urbaine du Grand Reims apparaît bien équipée comparativement aux autres grandes agglomérations françaises : le socle des services publics et médicaux indispensables est en particulier bien présent. En revanche, le panier « vie courante » indique une sous-représentation de plus de 20 points par rapport à la moyenne nationale. Cela peut s'expliquer par la spécificité du territoire qui se caractérise par une ville centre très dense entourée de communes rurales dont près de 80 % comptent moins de 1 000 habitants. En effet, dans ces communes rurales peu peuplées, la densité en commerces et services y est plus faible car il est difficile de s'y installer en raison de l'absence d'une clientèle suffisante. Renforcer et soutenir les commerces et les services est donc essentiel pour les années à venir.

En matière d'équipements et de services de proximité, facteur d'attractivité et de choix pour l'implantation des ménages un bon nombre de besoins élémentaires sont satisfaits en moins de 15 minutes, même si la partie « Est » apparaît comme davantage dépourvue, en particulier en services médicaux.

UNE FORTE POLARISATION VERS LE CŒUR DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE ET UNE GRANDE PLACE OCCUPÉE PAR L'AUTOMOBILE

La voiture individuelle occupe une place très importante dans le système de mobilité du Grand Reims. L'objectif de réduire les émissions de Gaz à effet de serre induit la réduction de ces déplacements et cela constituera un enjeu majeur du projet de territoire dans le contexte des transitions à l'œuvre.



La structure territoriale du Grand Reims entraîne logiquement une forte polarisation des flux vers le centre, où se situent la grande majorité des emplois (84 %), des commerces et des services d'intérêt communautaire. Renforcer les pôles d'attractivités pour organiser le territoire de manière équilibrée et solidaire constitue donc un défi à relever.

Les aménagements routiers progressivement mis en place depuis les années 70 (TUR, A34, contournement sud) contribuent à fluidifier la circulation qui, malgré quelques points noirs comme la RN31 et certaines entrées de ville, est satisfaisante pour une agglomération de sa taille. Reims est selon une étude réalisée par TomTom, la ville la moins congestionnée de France. Le centre reste rapidement accessible de tout point de la périphérie. De presque toutes les communes du Grand Reims on peut atteindre le pôle territorial de Reims Métropole et ses équipements en moins de vingt minutes. Toutes les conditions sont donc réunies pour faire naturellement de la voiture le moyen de transport privilégié des habitants de la Communauté urbaine. Pour lutter contre ce phénomène d'autosolisme, répondre à la désaffection des habitants pour les transports en commun et donner sa place au vélo seront des axes prioritaires du projet de territoire.

À cela s'ajoute la dynamique territoriale

actuelle, portée par l'envie de vivre dans une maison individuelle avec jardin et les contraintes foncières dans la zone centre, qui conduit à un éloignement progressif des habitants travaillant à Reims, en particulier vers le Nord et l'Est (le long de la Suippe et dans les Ardennes). Dans la Communauté urbaine, de moins en moins de travailleurs résident dans le pôle territorial de Reims Métropole. Ce phénomène entraîne une augmentation des distances parcourues et des dépenses en carburant des ménages, mais aussi un éloignement des services et des commerces. Plus l'éloignement à la zone centre croît, plus la part de marché de la voiture individuelle est importante.

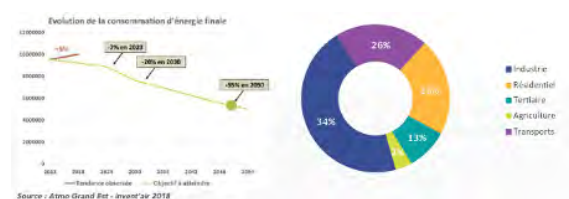
L'intermodalité, le covoiturage, les parkings-relais, les haltes-ferroviaires, le maillage du réseau cyclable, les plans piétons, l'amélioration du cadencement ferroviaire sur la ligne nord Bazancourt notamment sont donc autant d'outils à mettre en œuvre à l'échelle de la Communauté urbaine si l'on souhaite progressivement réduire la part modale de la voiture individuelle sur le territoire. Un autre axe pour limiter les kilomètres parcourus devra concerner le développement du télétravail (selon l'INSEE, un tiers de la population occupe un emploi qui rend possible le télétravail dont une majorité de cadres).

VERS UN TERRITOIRE DURABLE

Au niveau national comme au niveau local, les initiatives en faveur de la protection du climat se renforcent. La mise en place d'actions d'atténuation (réduction des gaz à effet de serre et des polluants) et d'adaptation au changement climatique (réduction de la vulnérabilité du territoire) est un enjeu important pour les prochaines décennies. La communauté urbaine du Grand Reims a émis 2 millions de tonnes équivalent CO₂ (TCO₂) en 2018, ce qui correspond à une hausse de 1 % des émissions par rapport à 1990. Cette augmentation est majoritairement liée aux secteurs de l'industrie et du transport routier.

En 2018, la production énergétique du Grand Reims était de 2 116 Gigawattheures (GWh). Celle-ci est à 98 % issue d'énergies renouvelables, majoritairement de l'agro-carburant. Malgré cela, la part d'énergies renouvelables dans la consommation énergétique finale reste

faible avec 9,5 % seulement. En matière de consommation d'énergie, l'objectif porté à -55 % dans le cadre du SRADDET Grand Est, est applicable au Grand Reims.



Au-delà des efforts de réduction de consommation énergétique, le diagnostic territorial révèle que la lutte contre les effets du changement climatique passera pour la Communauté urbaine par plusieurs leviers :

- Apporter une réponse au développement des îlots de chaleur en développement des espaces verts et d'eau en milieu urbanisé
- Intégrer les problématiques d'acceptabilité de certaines énergies renouvelables (ENR) et leur compatibilité avec les autres filières du Grand Reims
- Répondre à une attente forte pour le développement d'une agriculture durable et de proximité (maraîchage, circuits courts...)
- Accompagner les mutations de la filière agricole, en particulier celles de la betterave et de la vigne



Source : résultats du questionnaire à la population 2021

5. UN CADRE DE VIE ET UN ENVIRONNEMENT FAVORABLES AU VIVRE ENSEMBLE

UN PATRIMOINE NATUREL REMARQUABLE ET UN ACCÈS À LA NATURE EN PROXIMITÉ DE LA VILLE

Le Grand Reims profite d'un riche patrimoine paysager, alternance de paysages ouverts et

d'espaces fermés allée à une forte identité viticole. Ces spécificités en font un territoire socle à fortes valeurs patrimoniales et paysagères. La population désigne d'ailleurs ce patrimoine naturel comme l'un des six principaux atouts du territoire :

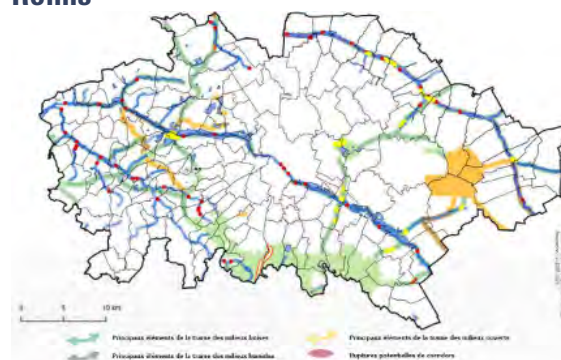
Les six principaux atouts du Grand Reims



Source : questionnaire auprès de la population 2021

La présence d'un Parc Naturel Régional et d'un bien inscrit au Patrimoine mondial de l'UNESCO (Coteaux, Maisons et Caves de Champagne) situent le territoire en zone défavorable au développement éolien. L'objectif est de préserver ce bien et sa valeur universelle exceptionnelle et pour que l'ensemble de la population puisse profiter de ces 38 000 hectares de surfaces naturelles (28 % de son territoire), des corridors écologiques ont été développés, reliant les espaces boisés, les zones humides et le riche patrimoine naturel, garantissant ainsi sa préservation.

Trame verte et bleue à l'échelle du Grand Reims



Source : SRCE, Champagne-Ardenne 2016

Coté ville, près de 3 ménages sur 4 ont accès à un espace vert situé à moins de 300 m de leur domicile. Cependant, ce chiffre cache des disparités au sein de l'unité urbaine de Reims, puisque de nombreux ménages sont encore trop éloignés d'un espace vert. Le territoire présente un retard dans ce domaine, avec une moyenne de 30 m² d'espaces verts par habitant, contre

48 m² en moyenne sur les 50 plus grandes villes de France. Il est essentiel pour le Grand Reims de rapprocher les habitants des espaces naturels pour assurer une qualité de vie satisfaisante.

La qualité de l'air est également essentielle à un bon cadre de vie. Reims faisait partie en 2018 des 11 agglomérations de France présentant des dépassements de normes pour le dioxyde d'azote et des 40 villes de France où le taux de pollution de l'air était trop élevé. Deux facteurs principaux sont en cause : l'autosolisme, puisque plus de 88 % des habitants utilisent leur voiture selon le questionnaire réalisé auprès de la population, et les logements fortement consommateurs d'énergies. Aujourd'hui près de 38 000 ménages (soit 28 % de la population du Grand Reims) consacrent au moins 8,2 % de leur budget à régler leurs factures énergétiques.

UN TERRITOIRE AVEC DES DÉSÉQUILIBRES SOCIAUX ET GÉNÉRATIONNELS MAIS QUI PRÉSENTE DES VECTEURS ESSENTIELS DU « VIVRE ENSEMBLE »

Le territoire du Grand Reims présente d'importants déséquilibres sociaux. Ces déséquilibres sont mis en exergue par plusieurs facteurs. Tout d'abord, par la répartition des ménages par statut d'occupation, qui démontre que dans 90 % des communes, le taux de propriétaires reste prédominant, et le parc de logements est diversifié uniquement sur les secteurs les plus peuplés. Cette spécialisation spatiale n'est pas de nature à favoriser la mixité sociale, elle complique le parcours résidentiel des ménages et encourage les migrations résidentielles. La diversification des logements est d'ailleurs l'une des cinq principales priorités du Grand Reims à l'horizon 2030 identifiées par les habitants selon le questionnaire réalisé auprès de la population :

Cinq principales priorités pour le territoire du Grand Reims à l'horizon 2030



Source : questionnaire auprès de la population 2021

Par ailleurs, et bien que le marché immobilier du Grand Reims soit relativement accessible, l'accès à la propriété et le désir d'acheter une maison s'accompagnent régulièrement d'un choix géographique contraint, conditionné par une capacité d'emprunt majoritairement limitée. Ce déséquilibre social est aussi spatial, puisque 94 % des logements sociaux se situent sur les communes de l'ancienne agglomération. Le déséquilibre social est enfin structurel puisque le territoire rural possède très peu de logements locatifs destinés aux ménages les plus en difficulté, dits logements très sociaux, alors que la population concernée reste assez importante.



Source : INSEE, Filosofi, RPLS — Traitement AUDRR

Les jeunes sont également plus concernés par la pauvreté : sur les 16 % des ménages du Grand Reims qui vivent en dessous du seuil de pauvreté (contre 14,7 % au niveau national), ce sont 30 % des jeunes ménages (de moins de 30 ans) qui connaissent cette situation (contre 22 % au niveau national), soit 40 000 jeunes de moins de 30 ans. Les populations âgées, quant à elles, reviennent vers la ville centre pour bénéficier des aménités de type EHPAD et résidences autonomes en fin de vie, encore peu présentes dans les communes.

Le Grand Reims a cependant développé des vecteurs importants du « vivre ensemble », notamment à travers la qualité et la diversité des équipements et des événements, afin que chaque habitant puisse avoir accès aux supports essentiels qui participent au rayonnement du territoire. Les communes sont d'ailleurs bien pourvues à cet égard, avec :

- Des événements fédérateurs tels que les Fêtes johanniques, la Magnifique Society, les Flâneries musicales, le Run in Reims, le marché de Noël ou encore la Poule des Champs.
- Des musées, tels que le palais du Tau, le musée des Beaux-Arts, le Fort de la Pompelle ou

le planétarium.

- De nouveaux équipements sur lesquels capitaliser tels que l'UCPA Sport Station Grand Reims, le Reims Arena et l'agrandissement du musée des Beaux-Arts.
- De nombreuses salles à taille humaine : la Cartonnerie, le Manège, la Comédie, l'Opéra, le Carré Blanc, la Spirale, le parc des Expositions, le Centre des congrès et les espaces communaux et salles des fêtes.
- Le stade Auguste Delaune, lieu d'envergure métropolitaine
- Des initiatives collectives, Quartiers libres, la Fileuse, l'Escale, les Docks etc.

Le territoire profite également d'un tissu associatif historiquement dense, tant sur la ville de Reims que sur certaines communes rurales, ce qui favorise le lien social, véritable atout pour le territoire et révélateur d'un vivre ensemble.

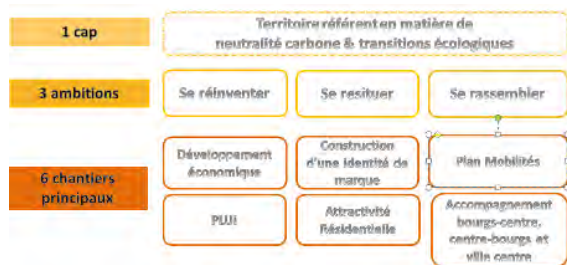




**CONTINUER
À SE GRANDIR
ENSEMBLE**

Les priorités du projet de territoire du Grand Reims s'articulent autour d'un cap : **faire du Grand Reims un territoire exemplaire, sobre, positif en énergie, disposant d'un air sain, préservé et résilient.**

Il se décline en trois ambitions fortes et six chantiers principaux :



1. UNE NOUVELLE AMBITION ÉCONOMIQUE : SE RÉINVENTER POUR DEVENIR UN GRAND TERRITOIRE DE RÉFÉRENCE AVEC POUR FER DE LANCE LA BIOÉCONOMIE

La liste des secteurs d'activité sur lesquels assoir l'ambition économique du territoire est riche : viticulture et agriculture, agro-alimentaire, pharmacie et santé, énergie, bâtiment, robotique et numérique, industrie du luxe ou d'artisanat d'art (joaillerie, travail de la pierre, cartonnerie, instrument de musique, etc.), services de gestion environnementale, tourisme. Au cœur de cette ambition économique, **la bioéconomie sera désormais l'étendard économique du projet** du territoire. Comme le numérique, avec lequel elle trouve d'ailleurs des convergences à Reims grâce au supercalculateur Roméo.

« S'appuyer sur les leaders industriels du territoire pour enclencher les dynamiques collectives »

La bioéconomie est une technologie dite « diffusante » : elle doit aider tous ces secteurs à rayonner davantage et doit « s'appuyer sur les leaders industriels du territoire pour enclencher les dynamiques collectives ».

La bioéconomie, c'est l'économie de la photosynthèse et plus largement du vivant. Elle englobe l'ensemble des activités de production et de transformation de la biomasse qu'elle soit forestière, agricole et aquacole à des fins de production alimentaire, d'alimentation animale, de matériaux biosourcés, d'énergie. En un mot, c'est l'économie qui part des sols, de la chaleur du soleil, du cycle de l'eau, et de l'air, pour décupler ce qu'on peut en tirer comme richesses grâce au progrès scientifique et technique de la chimie du vivant : produits biosourcés, biomolécules, bioénergies, chimie végétale, nouveaux fertilisants, sans oublier, les biens alimentaires et les services environnementaux. Elle s'appuie pour son développement sur un socle à préserver et conforter : celui des 700 exploitations agricoles et 5 000 emplois agricoles que compte la Communauté urbaine sur son territoire (4 % des emplois, près de deux fois plus que la moyenne nationale). D'autant que ce secteur hyperspécialisé et concentré autour des grandes cultures, alimente d'autres activités stratégiques pour le territoire telles que la viticulture et l'industrie agro-alimentaire, en complément de la bioéconomie. Ces atouts sont donc une réelle force différenciante pour la Communauté urbaine et une opportunité de s'imposer en soutenant l'évolution des pratiques et des activités agricoles d'une part et en formant aux métiers scientifiques de demain dans ce domaine d'autre part.

L'ÉCONOMIE DE DEMAIN, C'EST L'ÉCONOMIE DU VIVANT

La bioéconomie, c'est déjà près de 2 millions d'emplois en France et 300 milliards d'euros de chiffre d'affaires, et l'un des trois ou quatre grands champs technologiques et économiques qui vont marquer le XXI^e siècle, au carrefour des industries du vivant, de celles du numérique et de celles de l'énergie.

Or, le Grand Reims est une terre historique de la bioéconomie : le champagne et le sucre de betterave en sont deux remarquables précurseurs. Ils racontent déjà comment agriculture et industrie entremêlent les savoirs du génie humain pour inventer la valeur ajoutée qu'on peut tirer de la matière végétale (bioéthanol, protéines, glucose...), développer des écosystèmes innovants, et ouvrir

de nouveaux horizons (économie circulaire, métallerie, robotique, intelligence artificielle...). Quelles seront les inventions de demain ? Comment le Grand Reims va-t-il y construire les positions techniques, culturelles et productives, qui prolongeront celles qui lui viennent des siècles (pour le champagne) ou des décennies (pour la betterave sucrière) passées ?

Peu de territoires en France et en Europe ont un bouquet d'atouts aussi prometteur que le Grand Reims :

des agricultures de pointe, chacune dans leur domaine ; des centres de recherche-développement dépositaires de fortes capacités d'innovation, en premier lieu celui de la bioraffinerie de Bazancourt-Pomacle ; une marque bioéconomique qui est celle du territoire tout entier, la Champagne ; une alliance entre une grande ville et des campagnes, qui représente un formidable « terrain de jeu » pour la bioéconomie dans toutes ses composantes ; et grâce aux reconversions des friches un solide portefeuille foncier en centre-ville de Reims notamment pour développer l'espace économique de demain.

De fait, le territoire du Grand Reims souhaite se positionner comme la Capitale européenne de la bioéconomie : la filière constitue une spécificité forte du territoire, qui compte plus de 5 000 établissements et plus de 8 500 emplois, un poids très nettement supérieur à la moyenne nationale. Riche en ressources biologiques diverses, l'écosystème local en fait un terreau fertile pour le développement des activités liées à ce secteur. Cette vision est d'ailleurs partagée par une forte majorité des habitants du territoire, qui considèrent que le secteur agri viticole sera un moteur de l'économie en 2030, selon le questionnaire 2021 auprès de la population du Grand Reims.



Source : questionnaire 2021 auprès de la population du Grand Reims

Cette ambition se traduit notamment par le développement du Territoire d'Industrie de Bazancourt-Pomacle, pôle majeur de la bioéconomie à l'échelle régionale, qui transforme annuellement 4 millions de tonnes de biomasse et emploie plus de 1 200 emplois directs sur le site et un millier d'emplois supplémentaires sur le bassin rémois. Pour peser au plan national, l'ambition de la Communauté urbaine est de favoriser la montée en puissance du site afin d'en faire une véritable plateforme d'accueil attractive pour les entreprises qui souhaitent se développer de façon durable sur le territoire. Ces entreprises pourront bénéficier de la présence de chercheurs de renom et y développer des filières de spécialité, véritables relais de croissance tels que les protéines végétales pour l'alimentation humaine. Cela passera par une amélioration de l'accessibilité des sites dédiés à la bioéconomie, une intensification de l'animation territoriale avec la mise en place d'un club de la bioéconomie de Reims pour mettre en place une dynamique de réflexions et de recherches autour des différents gisements sur le territoire et des cas d'usage qu'ils soulèvent, inciter à l'usage du biosourcé et faciliter l'acceptabilité sociale autour de la filière.

DERRIÈRE LA BIOÉCONOMIE : LE BOUQUET D'ATOUTS DU TERRITOIRE

L'ambition économique du Grand Reims est également de permettre à toutes les entreprises de naître et grandir sur le territoire. Le sujet de la disponibilité du foncier est à ce titre un enjeu prégnant et le Grand Reims souhaite créer de nouveaux centres d'activité économique afin d'étendre les opportunités d'implantation des entreprises, notamment celles de l'économie présentielle, qui représente près de 2/3 des emplois, et en particulier les Activités Métropolitaines Supérieures AMS (activités industrielles supérieures, services haut de gamme, services aux entreprises à forte intensité en connaissance et services financiers), fortement pourvoyeuses d'emplois qualifiés et de croissance et concentrées à Reims. Le maintien et la création d'emplois sont, selon les habitants du Grand Reims, la première priorité pour le territoire à l'horizon 2030. La communauté urbaine du Grand Reims entreprendra donc une nouvelle

stratégie d'aménagement et de développement économique, avec **la création d'un opérateur dédié**, qui aura pour mission de développer un bouquet de services aux entreprises afin de renforcer notre stratégie de développement.

La reconversion des friches constitue un autre enjeu majeur. Le déploiement de nouvelles activités économiques et académiques y est d'ores-et-déjà prévu : ainsi en va-t-il du projet d'accueil des écoles ESAD et NEOMA Business School dans le nouveau quartier du Port Colbert à Reims.

Renforcer l'accompagnement aux entreprises du Grand Reims et créer un environnement permettant de garder les entreprises porteuses d'emploi sur le territoire est un enjeu crucial pour son développement. Au croisement entre la région Grand Est et le bassin de vie parisien, le territoire compte 460 établissements dont la maison-mère est à Paris. Cet effet « siège » peut fragiliser le tissu économique, si tout ou partie des activités venaient à être rapatriées.

Transferts d'établissements



Source : INSEE - Estimations AUDRR

L'objectif du Grand Reims est d'être le facilitateur de la création d'un écosystème d'innovation territorial, notamment en affirmant sa place d'investisseur et de fédérateur des acteurs économiques à travers une logique d'actions envers les filières d'excellence du territoire.

« Les collectivités jouent un rôle de facilitateur pour les projets des entreprises et les entreprises, par leurs projets contribuent au développement du territoire »

« Il y a un intérêt partagé à installer un dialogue avec les élus dans les deux sens : les collectivités jouent un rôle de facilitateur pour les projets des entreprises et les entreprises, par leurs projets notamment dans la transition écologique, contribuent au développement du territoire ». Cela consiste à relancer et accompagner les secteurs d'activités stratégiques en lien avec les stratégies d'accélération du Programme d'Investissement d'Avenir 4 et des opportunités de financement des Contrats de Relance et de Transition Ecologique.

Ce qui se traduira par le renforcement du dialogue entre les entreprises et la communauté urbaine du Grand Reims pour mieux comprendre leurs besoins et la valeur ajoutée possible de la collectivité, la mise en place de challenges innovation favorisant le développement des relations croisées entre les secteurs et s'appuyant sur des cas d'usage des technologies développées localement, et par l'attraction de grands groupes porteurs d'innovations. En effet, *« le chaînage doit être assuré de l'émergence au développement avec l'enjeu clé de la connexion au marché et aux ressources académiques ».* Le questionnaire auprès de la population a permis de mettre en exergue une attente forte des habitants en termes de développement de services aux entreprises présentes sur le territoire. **La communauté urbaine du Grand Reims répondra à cette attente en développant des outils de développement dédiés aux secteurs porteurs d'avenir sur le territoire tels que l'économie sociale et solidaire, la robotique, la e-santé ou le numérique.** Ces outils prendront la forme de pépinières spécialisées et d'un accompagnement au fléchage des aides à l'investissement par exemple, pour tous types d'entreprises à tous les stades de développement, y compris les très jeunes entreprises en phase d'amorçage de leurs projets. L'objectif est de permettre de redynamiser ces secteurs clés pour la croissance économique du territoire et d'attirer de jeunes entrepreneurs dans ces domaines, pour consolider l'écosystème actuel, renforcer les synergies entre les différents acteurs, et participer à la création de technologies disruptives sur le marché. Il s'agit également de *« donner de la visibilité aux offreurs de solution pour assurer la connexion au marché / d'avoir des relais sur le territoire pour créer des synergies et mobiliser des compétences ».*

Par ailleurs, et parce que nous vivons dans un monde de plus en plus digitalisé et informatisé,



la Communauté urbaine se devra de soutenir et d'accompagner les entreprises non matures sur le chemin du 4.0, tant sur le plan technique que financier. Pour redynamiser l'écosystème numérique, la communauté urbaine du Grand Reims pourra notamment mettre en place une plateforme d'appui aux entreprises et un accompagnement à la numérisation des process. L'industrie 4.0 doit trouver sa place sur le territoire en s'appuyant notamment sur un équipement de haut niveau tel que le supercalculateur Roméo accessible aux PME. C'est par ce développement que seront revalorisés les métiers de l'industrie.

LA CLÉ DES COMPÉTENCES

Cependant, rien n'est joué encore. D'autres territoires s'adossent à leur agriculture, leur agro-industrie, ou leur chimie verte, en France et ailleurs dans le monde. Il n'y aura aucun monopole dans ce domaine, il n'y aura que les avantages comparatifs que les territoires sauront se donner. Ceux que vise le Grand Reims à travers son projet de territoire sont résolument ciblés sur **l'économie de la connaissance et de l'innovation, les compétences humaines, la recherche et la formation supérieure, la smart city et la stratégie d'innovation, la formation et l'apprentissage**. Le Dom Pérignon du XXI^e siècle est déjà né : ce n'est sans doute pas dans les secrets de la vinification qu'il fera son chemin, mais le projet du Grand Reims vise à faire en sorte que ce soit dans ce territoire qu'il trouve les conditions de son épanouissement et puisse développer, lui et beaucoup d'autres, les projets bioéconomiques du siècle.

Pour développer, transmettre et anticiper les compétences d'excellence déjà présentes sur le territoire, le Grand Reims souhaite également accompagner le rapprochement des acteurs économiques et académiques, afin de devenir une collectivité internationalisée, reconnue pour son niveau scientifique et reposant sur des unités de formation supérieure d'excellence et de recherche. Les divers gisements présents sur le Grand Reims représentent de véritables leviers de création de valeur pour l'ensemble de ses acteurs. Nous devons nous servir de ces puissants atouts pour développer notamment l'utilisation de ces produits et procédés biosourcés et attirer de nouvelles entreprises de façon durable. Tout ceci ne peut se faire qu'en

renforçant la collaboration entre l'ensemble des acteurs pour favoriser l'émergence de nouveaux projets.

L'innovation est clé pour la création de valeur sur le territoire. Pour accompagner la transition des entreprises vers de nouveaux produits, modèles, usages, il est nécessaire de développer une offre de formation cohérente et adaptée aux métiers de demain, clé de création de valeur. Le Grand Reims souhaite conserver et renforcer sa troisième place dans les pôles d'enseignement supérieur du Grand Est, en accompagnant la relocalisation et l'accueil d'écoles supérieures emblématiques. La communauté urbaine du Grand Reims a pour ambition de renforcer son attractivité comme lieu du premier emploi, première priorité des habitants, en développant les collaborations entre les établissements d'enseignement supérieur et en accompagnant l'entrepreneuriat étudiant. Les concertations réalisées avec les acteurs de l'éducation supérieure ont en effet mis en exergue l'importance du développement d'un sas entre la fin des études supérieures et le premier emploi stable pour inciter les étudiants à rester sur le territoire. Les 35 000 étudiants du Grand Reims, ambitieux et créatifs, sont nombreux à souhaiter développer leur entreprise à l'issue de leurs études. Le développement d'événements collaboratifs inter écoles regroupant un cercle de mécènes ou d'investisseurs spécifiques serait un excellent outil pour soutenir l'entrepreneuriat étudiant.

LES CHANTIERS STRATÉGIQUES ET LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

CHANTIER N°1 : NOUVELLE AMBITION DE L'ANIMATION DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Enjeu : maîtriser son étalement urbain et permettre aux entreprises de continuer à naître, se développer et collaborer

ACTIONS	OBJECTIFS
Création d'un nouvel outil d'aménagement économique	• Doter la Communauté urbaine d'un outil opérationnel pour la conduite de sa stratégie d'aménagement économique et la réponse aux besoins immobiliers des entreprises • Créer des zones d'attractivité économiques mixtes, qui associent des entreprises de différents secteurs (agricole, tertiaire, ingénierie) et des universités (ESAD, NEOMA), tout cela étant desservi par les transports en commun
Développement du territoire d'industrie de Bazancourt-Pomacle	• Organiser la structuration de la plateforme pour favoriser une croissance harmonieuse et équilibrée • Opération d'aménagement et déploiement d'utilités permettant l'accueil de nouveaux projets créateurs de valeur • Développer les mobilités douces pour accéder au site
Accompagnement des entreprises	• Mettre en place un nouveau dispositif d'aide à l'investissement privé • Flécher prioritairement ces aides sur les filières robotiques, e-santé, de l'économie sociale et solidaire et du numérique
Création de pépinières spécialisées	• Faciliter la création d'entreprises dans les sept domaines clés de création de valeur pour le territoire (accueil, hébergement, accompagnement, mise en réseau) : agriculture / viticulture, industrie agro-alimentaire, bioéconomie, industrie pharmaceutique, pôle santé, numérique et tourisme. • Accompagner les startups du territoire dans les différentes étapes de développement
Ex-BA 112	• Poursuivre le soutien apporté au projet Terralab de réhabilitation du site et d'implantation d'un parc photovoltaïque, visant la création du premier territoire « bas carbone » du Grand Est autour de 3 briques construites sur un « modèle » d'économies circulaires : Terrasolis Farm (ferme pilote), Terrasolis Energy (centre d'excellence d'énergies renouvelables) et Terrasolis Park (parc d'affaires). • Démarrer une réflexion partagée sur l'aménagement économique de la partie Nord de la base
Relocalisation de l'ESAD	• Assurer le développement de l'école dont les locaux actuels (sur 2 sites) sont inadaptés • Mettre en avant un enseignement attractif et spécialisé au service du territoire et des générations futures • Renforcer et développer un enseignement supérieur de qualité qui vise à accentuer la prise en compte du développement durable dans les process de création
Relocalisation de NEOMA BS	• Réunir en un seul campus les 4 200 étudiants (1/8 étudiant du Grand Reims) et développer son offre de formation • Renforcer l'attractivité de l'école et faciliter son fonctionnement • Développer les chaires de recherche en lien avec les spécificités du territoire, comme la chaire de bioéconomie industrielle
Campus 3.0	• Campus Moulin de la Housse : conforté comme pôle des « Sciences, Technologies et numérique », sa proximité avec le Centre Européen de Bioraffinerie et de Bioéconomie de Bazancourt -Pomacle, facilitera les coopérations en matière de recherche en agro-ressources. • Un pôle Santé renforcé conforté : situé en proximité du campus Croix-Rouge, sur le parcours tramway, ce site accueillera, en plus des UFR de Médecine et de Pharmacie, l'UFR d'Odontologie. Ce regroupement de l'ensemble des composantes de santé, en proximité immédiate du CHU vient appuyer l'ambition de constituer un pôle de haut niveau dans le domaine de la Santé à l'ouest de la région Grand Est
Campus Institut Catholique de Paris	• Accueil après des travaux de rénovation de la maison diocésaine Saint Sixte de l'ICP pour la formation de licence d'État en sciences sociales, en sciences de l'éducation et en sciences de l'information et de la communication. Une offre complémentaire à l'offre de formation existante sur le territoire et qui accueillera à terme près de 1 000 étudiants
Plateformes d'appui aux entreprises	• Mettre en place un site internet/une plateforme digitale qui permette aux entreprises d'obtenir les informations nécessaires à leur développement sur le territoire • Prendre en compte l'ensemble des enjeux des entreprises (emplois/ressources humaines, recherche immobilière et foncière, RSE, innovations, financements, marché publics, partenariats etc.)
Challenge innovations	• Favoriser l'essor d'un écosystème dédié à l'innovation dans les secteurs et filières prioritaires pour le territoire notamment en matière de construction durable, d'optimisation énergétique ou de développement d'éco-industries. • Lancer des AMI afin d'identifier, attirer et accompagner des entreprises porteuses d'initiatives pertinentes qui seront expérimentées sur le territoire

2. UNE NOUVELLE STRATÉGIE D'ATTRACTIVITÉ : SE RESITUER POUR REDEVENIR UN TERRITOIRE DE CHOIX

Reims et son grand territoire doivent redevenir le pôle d'attraction qu'ils ont été jadis. Au XIX^e siècle, on venait de toute l'Europe faire des affaires à Reims et participer à son industrialisation et son développement commercial. L'immigration allemande et anglaise y a été très précoce. Le cataclysme de 1914-18 a brisé cette dynamique qui a vu la population quadrupler dans le siècle qui l'a précédé. La croissance est revenue avec les années 1950-1975 et Reims a retrouvé sa place.

Cependant, depuis 1975, le solde migratoire intercensitaire s'est inversé. Si le Grand Reims a gagné 42 000 habitants en quarante-cinq ans, c'est grâce à son solde naturel : le vieillissement progresse, comme partout en France et en Europe, mais le territoire a conservé sa dynamique démographique. On vient y faire ses études secondaires, supérieures, puis on repart souvent avec l'entrée dans la vie active. Les mouvements s'équilibrent pour les actifs en milieu de carrière et les familles. Après la retraite (demain un bon tiers de la population), il y a plus de départs que d'arrivées les quinze premières années, puis l'inverse, à l'âge de la dépendance.

Au total, il faut poser la question de l'attractivité démographique avec lucidité mais nuance. Oui, le Grand Reims perd trop de jeunes actifs et trop de cadres, qui préfèrent d'autres horizons de carrière. **Mais ce sont tout de même 2 000 personnes qui s'installent chaque année dans le territoire en provenance de l'extérieur**, et même si elles croisent un flux partant presque équivalent il y a aussi des années positives, particulièrement pour Reims qui demeure le moteur de l'attractivité, avant de redistribuer en périphérie une partie des ménages qui font le choix de rester. **Le problème de l'attractivité démographique est donc moins global et quantitatif, que ciblé et stratégique.** C'est pourquoi le positionnement doit continuer à être travaillé par **un intense effort de marketing territorial et résidentiel**

qui joue des atouts multiples de la ville et ses territoires pour que partout se pose cette question : « et si nous nous installions à Reims ou ses alentours ? ».

Il est également important de mettre en avant le patrimoine naturel porteur d'avenir, par le développement du tourisme vert, dédié à l'environnement. Cette dynamique est en phase avec les habitudes de vie des habitants, qui sont près de 60 % à pratiquer des activités de plein air pour se divertir.



Source : résultats du questionnaire 2021

Enfin pour que le Grand Reims rayonne plus largement et dans toute sa complexité, il convient de capitaliser sur les événements culturels et sportifs, emblème de la culture territoriale commune ; afin de non seulement permettre au patrimoine champenois de rayonner plus largement mais aussi aux acteurs du secteur touristique du territoire de communiquer plus efficacement auprès de leurs clients.

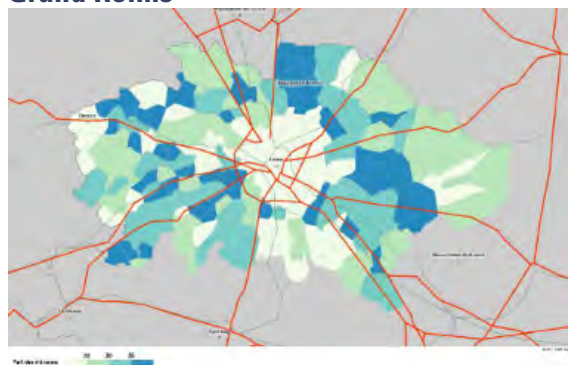
LA QUALITÉ DES LOGEMENTS : UNE DES CLÉS DE L'ATTRACTIVITÉ

Pour répondre au besoin de diversification des logements désigné comme l'une des priorités par les habitants du territoire, le Grand Reims construit actuellement une stratégie urbaine de développement et d'attractivité résidentielle. Cette stratégie devrait permettre à la communauté urbaine du Grand Reims de réguler sa mutation urbaine et de maîtriser son développement, afin d'assurer une évolution urbaine durable vertueuse, partagée et adaptée aux usages des habitants du territoire. C'est aussi une opportunité pour attirer de nouvelles populations, en assurant une qualité de l'offre nouvelle à créer sur les segments de marché manquants sur le territoire. Il est essentiel d'identifier les besoins, exigences et contraintes qui permettront à la Communauté urbaine de

traduire ses ambitions en éléments de programme en matière d'aménagement, de logements, d'activités, d'équipements publics, de services par secteur avec un zoom sur Reims et ses franges. Les besoins seront définis en fonction de **la réalité du marché de l'immobilier** pour répondre au parcours résidentiel des ménages déjà présents sur le territoire mais surtout dans la perspective d'en accueillir de nouveaux. Il s'agira ensuite de décliner la stratégie en un plan d'actions à implémenter, notamment sur les aspects de stratégie foncière, au centre des réflexions autour des négociations avec les opérateurs mais aussi autour de leurs projets et besoins. Cette stratégie sera complétée par la mise en place d'une foncière commerces pour Reims et les bourgs centres.

L'amélioration de la qualité de vie ne peut se faire qu'en rénovant les logements, car nombreuses sont les communes de la 2^e couronne où la précarité énergétique concerne potentiellement plus de 35 % de la population, et en permettant à tous de profiter des équipements les plus respectueux de l'environnement.

Taux de précarité énergétique dans le Grand Reims*



**L'ensemble du territoire de la ville de Reims est en blanc car l'indice est calculé sur une assiette globale. Ceci ne reflète pas les disparités et les besoins importants constatés dans la Ville de Reims.*

Source : SDES, INSEE, Filosofi – Traitement AUDRR

Pour cette raison, la communauté urbaine du Grand Reims accompagnera d'une part la rénovation énergétique des logements privés, et d'autre part les innovations liées à ce secteur, avec la requalification du Port Colbert, quartier urbain destiné à devenir une vitrine des innovations environnementales. Le Grand Reims s'engage également dans une nouvelle étape de

sa politique de renouvellement urbain de certains quartiers clés de l'agglomération, à travers le deuxième volet du Programme National pour la Rénovation Urbaine (PNRU 2). Tous ces projets devraient permettre au territoire de développer des logements du futur économes, modernes et abordables, comme se l'imaginent les habitants du Grand Reims.



Source : résultats du questionnaire 2021

DE LA VILLE ÉTUDIANTE À LA VILLE DU PREMIER EMPLOI

Avec l'université de Reims Champagne-Ardenne et sa quinzaine d'écoles supérieures, Reims est incontestablement une ville étudiante (1 habitant sur 6 pour la ville centre) à l'histoire séculaire, et elle le confirme d'année en année. Les étudiants choisissent Reims pour la qualité des formations en même temps que la qualité de ville. Le territoire de Reims regorge d'atouts, notamment culturels.

Pour répondre aux besoins de ces jeunes et renforcer leur sentiment d'appartenance grandissant pour le territoire, le Grand Reims doit continuer à assurer l'accessibilité de l'ensemble de ses installations sportives et culturelles, notamment dans la ville de Reims, fortement fréquentées par les étudiants et considérées comme insatisfaisantes à l'heure actuelle par la population interrogée à travers le questionnaire.

Même si les étudiants gardent un souvenir très positif du territoire, ils sont conduits nécessairement à regarder bien plus loin pour entrer sur le marché du travail. C'est une excellente chose que les étudiants rémois partent dans le monde entier à l'issue de leur formation. Surtout si les conditions de leur retour rapide dans le territoire qu'ils ont apprécié sont

créées.

L'enjeu désormais n'est pas de devenir une grande ville généraliste en matière d'enseignement supérieur et de recherche, mais de **construire peu à peu une offre spécifique et de qualité en lien avec l'économie du grand territoire**, avec les débuts de carrière possibles pour les jeunes diplômés, y compris pour l'entrepreneuriat étudiant. C'est du **rapprochement entre milieu de l'enseignement supérieur et milieux économiques** que viendra l'attractivité pour les 25-35 ans qui fait défaut et c'est cette rotule entre formation et vie active qui fera demain la différence entre villes universitaires.

ATTIRER PAR LES CAMPAGNES AUSSI

Un ménage déménage en France en moyenne tous les 6-7 ans. Habiter un territoire, c'est y inscrire la trajectoire résidentielle qui répond aux aspirations successives des âges de la vie. L'intérêt du Grand Reims, c'est de **pouvoir proposer toute la gamme des possibles, sans changer pour autant de bassin d'emploi**, en particulier au moment où le télétravail se banalise, voire s'impose parfois.

Hypercentre, faubourgs anciens, première couronne, périurbain campagnard, petits villages, bourgs et villes d'appui, sur la Cuesta d'Ile-de-France et son vignoble, les plateaux et collines du Tardenois, au long des vallées de l'Ardre, de la Vesle et de la Suippe, ou dans la vaste plaine de la Champagne crayeuse : les 143 communes du Grand Reims et leurs quartiers offrent **toute la palette des idéaux résidentiels qu'on peut chercher à 20, 40, 60 ou 80 ans**.

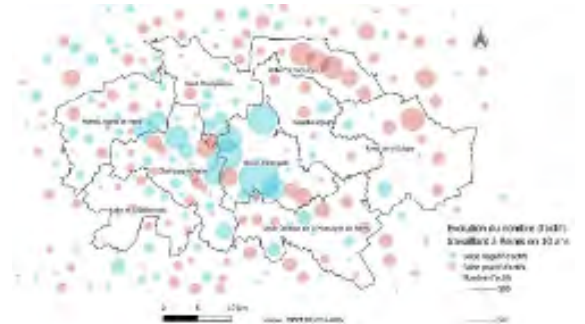
Mais pour la rendre toujours plus attractive, il faut travailler cette palette, sa diversité, sa qualité, résister au monocolore et à la banalisation des produits immobiliers et des aménagements, cultiver les lieux, leur identité, leur image, leur mémoire et leur patrimoine, leurs usages et leur vie, et proposer à travers chacun d'eux une entrée dans le grand territoire que la communauté puisse revendiquer et dont elle puisse être fière. Le projet de territoire porte l'ambition d'une attractivité globale, mais c'est aussi dans les détails qu'on la servira, chacun dans sa commune, son quartier, en travaillant

tout simplement à la beauté et à la pratique des lieux.

La Champagne crayeuse, qu'on disait jadis pouilleuse parce que sèche et pauvre, n'a pas les mêmes atouts que la Champagne viticole, mais elle en a d'autres, qu'elle doit révéler, elle qui a déjà su se réinventer dans le proche passé.

Les campagnes sont un véritable atout pour notre territoire et le sentiment d'appartenance des habitants à leur commune est grandissant. Devenir un territoire du « vivre ensemble », c'est aussi garantir une certaine mixité sociale. La stratégie d'attractivité doit permettre de redéfinir la programmation résidentielle des communes du Grand Reims, puisque le taux de propriétaires reste prédominant dans 90 % des communes, ce qui n'est pas de nature à encourager les migrations résidentielles. Par ailleurs, redynamiser l'attractivité de ces territoires passe aussi par le développement de nouveaux services de proximité pour les communes rurales, facilitant la vie de l'ensemble de leurs habitants. La dynamique territoriale actuelle, portée par l'envie de vivre dans une maison individuelle avec jardin et les contraintes foncières dans la zone centre, a conduit à un éloignement progressif des habitants travaillant à Reims. De moins en moins d'actifs à Reims résident dans le pôle territorial de Reims Métropole.

L'évolution du nombre d'actifs travaillant à Reims



Source : données INSEE, traitements AUDRR

Le Grand Reims souhaite adapter l'offre présente sur les territoires ruraux en y développant notamment de nouveaux espaces de travail collaboratifs de type « corpoworking ». En effet, 84 % des emplois se situent dans le centre de Reims et selon l'INSEE, un tiers de la population

occupe un emploi qui rend possible le télétravail dont une majorité de cadres. Le développement d'autres types de lieux collaboratifs, tels que des tiers lieux de l'innovation numérique, est également nécessaire pour accompagner les porteurs de projets situés sur ces territoires, faciliter la création de synergies entre ces acteurs et faire émerger des logiques de réseaux sur la filière. Enfin, les centre-bourgs sont des nœuds importants du maillage du territoire du Grand Reims, et des vecteurs essentiels d'attractivité, à protéger et rénover.

VOULOIR ET SAVOIR ACCUEILLIR

Rendre le territoire désirable sous ses différentes facettes, c'est le labourer pour l'économie de demain, dans toute sa diversité : l'économie productive, parce que les entreprises pourront trouver dans le territoire les collaborateurs dont elles ont besoin et qui en auront fait le choix ; l'économie résidentielle, si l'on veille à la proximité de services en s'appuyant sur la trame des bourgs et villages ; la silver-économie aussi, parce qu'il faut l'anticiper partout ; l'économie des loisirs, de la récréation et du tourisme enfin.

Le projet de territoire du Grand Reims fait du tourisme un axe majeur de sa stratégie.

Le potentiel est là et sa valorisation progresse, mais l'image touristique n'a pas la puissance qu'elle mérite. Les deux grands marqueurs que sont le champagne et la cathédrale Notre-Dame de Reims écrasent un peu l'imaginaire touristique, qui peut pourtant se nourrir aussi de l'émotion de lieux de mémoire de la Grande Guerre, de l'esthétique Art Déco de l'urbanisme de la Reconstruction, ou de l'ambiance forestière du Parc Naturel Régional de la Montagne de Reims.

« L'échange et le vécu doivent être recherchés »

Sachant que la seule autre grande ville française qui peut s'enorgueillir d'un autre comparable de sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO est Avignon, **on mesure la marge de progression du Grand Reims pour prendre toute sa place dans la carte touristique et événementielle de France.**

Le Grand Reims doit donc développer sa *« capacité à miser sur son patrimoine »*. La gastronomie est également un marqueur fort de l'attractivité du territoire : *« l'échange et le vécu doivent être recherchés »*, à l'image de la Vallée de la gastronomie, et ce pour chaque portemonnaie.

Construire une vision commune à tous les acteurs du tourisme sur le territoire pour relancer durablement l'économie touristique est crucial pour son rayonnement. Le secteur touristique est considéré comme le deuxième moteur économique à l'horizon 2030 par les habitants de la Communauté urbaine et concentre près de 6 000 établissements, correspondant à 3 700 emplois. La richesse dégagée par la filière s'élève à 116 millions d'euros, soit près de 2 % de la richesse totale dégagée dans le Grand Reims. L'ambition pour le Grand Reims est de hisser le territoire dans le TOP 10 des destinations françaises à l'horizon 2025. Elle est articulée autour de quatre grandes orientations :

- Développer la qualité des offres et des entreprises, enjeu d'innovation et d'internationalisation
- Faire du tourisme un facteur d'équilibre territorial, économique et social et donc d'attractivité majeure, dimension clé du projet de territoire
- Promouvoir une destination connectée et à l'écoute des évolutions, de la demande et de la concurrence
- Installer une nouvelle gouvernance fédératrice, partagée et un système d'évaluation continue

L'ambition est de positionner le territoire sur un tourisme de sens, qui traduit une nouvelle vision du développement et de l'économie touristique associée aux valeurs du territoire et à construire l'image de marque partagée de la destination : un positionnement et une marque qui portent haut les valeurs d'engagement, d'excellence, de douceur et de bien-être du territoire. Ces valeurs seront de véritables signatures dans les offres proposées et l'imaginaire construit par et pour les touristes, aux côtés des arguments phares de son patrimoine culturel, naturel et immatériel que portent les 2 sites inscrits au Patrimoine mondial.

Cette stratégie de développement touristique se

déclinera en un plan d'actions visant à :

- Soutenir le développement d'une offre novatrice et attractive par univers de consommation et filières prioritaires
- Accompagner la transition vers un tourisme durable et éco-responsable
- Encourager la clientèle locale à mieux consommer l'offre de loisirs pour en devenir les ambassadeurs
- Mettre le marketing digital au service de la mise en marche et de la relation client
- Déployer une stratégie de communication pour rassembler tous les acteurs du territoire

Pour attirer de nouveaux touristes sur le territoire, la communauté urbaine du Grand Reims continuera de protéger et valoriser son patrimoine historique et notamment rémois puisque la plupart des touristes visitent d'abord le centre-ville, tel que le musée des Beaux-Arts, équipement culturel de premier plan et vecteur d'attractivité touristique. **Des actions qui ne s'adressent pas seulement aux touristes mais bien aussi aux habitants du Grand Reims** dont 53,8 % des interrogés via le questionnaire ont déclaré fréquenter de grands équipements culturels pour se divertir. Pour que cette stratégie fonctionne, il faut pouvoir assurer l'accessibilité de ce patrimoine à tous les habitants, dans un contexte de difficultés sociales.

Terre d'histoire et de culture européenne, c'est en se racontant plus résolument, en particulier **par de grands événements**, que le Grand Reims deviendra **une destination y compris internationale**, et c'est en devenant une destination qu'il poursuivra la construction de son identité. La stratégie touristique est essentielle pour l'attractivité mais aussi pour l'unité du territoire en favorisant un sentiment de fierté, d'identification et de projection : « Je suis Rémois-e et fier-e de l'être ».

Un grand territoire de santé

La pandémie mondiale qui s'est déclenchée en 2019 souligne une nouvelle dimension de l'attractivité. Les citoyens des plus grandes villes ont plébiscité la dé-densification, pour le temps des confinements et parfois au-delà. Cela n'est pas si nouveau : c'est une intensification (passagère ?) d'une tendance qui dure déjà depuis

plusieurs décennies. Elle peut être favorable au Grand Reims et ses campagnes, si une politique d'accueil y est collectivement assumée.

Mais il y a désormais une quête plus importante encore : celle d'une offre de santé, de soins, de services hospitaliers, pour une société qui se sent vulnérable et qui se sait vieillissante. Le Grand Reims peut s'affirmer comme un territoire de santé, « comme polarité à part entière », grâce à son CHU au pôle santé recherche URCA et à son site de polycliniques exceptionnel de Reims-Bezannes, première clinique privée de France, devenir le « territoire de santé de demain ».

« Structurer une économie de la santé qui a un potentiel de développement important pour le territoire »

Pour ce faire, le territoire a besoin de « de jeunes entrepreneurs pour le numérique en santé », notamment pour le transfert de la recherche au déploiement. La montée en puissance de la e-santé implique aussi une réflexion à mener sur la gestion des données e-santé et la disponibilité des infrastructures nécessaires à cette gestion. Qu'est-ce que la résilience d'un territoire sinon cette chance de pouvoir compter sur un ensemble hospitalier public et privé de cette qualité ? L'ambition de la Communauté urbaine est bien de « structurer une économie de la santé qui a un potentiel de développement important pour le territoire ».

LES CHANTIERS STRATÉGIQUES ET LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

CHANTIER N°2 : CONSTRUCTION D'UNE IDENTITÉ DE MARQUE

Enjeu : accroître le rayonnement de Reims au niveau national

CHANTIER N°3 : ATTRACTIVITÉ RÉSIDENTIELLE

Enjeu : maîtriser le développement du territoire et les produits pour créer une qualité résidentielle attractive en capacité d'attirer de nouveaux habitants

ACTIONS	OBJECTIFS
Stratégie de marketing territorial et marque de territoire	• Construire la nouvelle stratégie de marketing territorial, appuyée par la création et le déploiement d'une marque de territoire qui favorisera son rayonnement et réaffirmera son identité, son positionnement et des valeurs d'excellence
Stratégie touristique	• Développer le secteur touristique et adopter de nouveaux modèles • Développer la qualité des offres et des entreprises, enjeu d'innovation et d'internationalisation • Faire du tourisme un facteur d'équilibre territorial, économique et social et donc d'attractivité majeure, dimension clé du projet de territoire • Promouvoir une destination connectée et à l'écoute des évolutions, de la demande et de la concurrence • Installer une nouvelle gouvernance fédératrice, partagée et un système d'évaluation continue. • Développer le tourisme vert sur le territoire en valorisant le patrimoine naturel du Grand Reims • S'appuyer sur une des filières les plus importantes du territoire pour attirer de nouveaux touristes et améliorer le cadre de vie des habitants (stratégie œnotourisme)
Stratégie Smart Territory	• Mettre en place une « smart grid » numérique pour collecter, suivre et anticiper les données d'usage autour des ressources du territoire • Proposer de nouveaux équilibres environnementaux et durables afin d'être à la hauteur des très grands défis climatiques. • Favoriser grâce au numérique intelligent les conditions du bien-vivre et du vivre-ensemble et aider à résoudre les fragilités et fractures qui frappent les habitants
Stratégie d'attractivité résidentielle	• Créer une offre nouvelle de qualité sur les segments de marché manquants • Répondre au parcours résidentiel des ménages déjà présents sur le territoire et en accueillir de nouveaux • Produire 1 500 logements à l'échelle du Grand Reims par an
Rénovation et restructuration du musée des Beaux-Arts	• Doter la ville d'un équipement attractif, en doublant la surface d'exposition et en créant de nouveaux espaces • Développer fortement la médiation numérique pour la fidélisation, la diversification et la conquête de nouveaux publics
Requalification du Port Colbert	• Reconvertir cette friche de 200 hectares qui accueillera notamment deux équipements publics majeurs (campus ESAD et NEOMA BS) • Créer un quartier qui sera la vitrine de l'innovation environnementale par un travail global sur la performance économique de la ville et faire émerger un paysage urbain distinctif
Accompagnement à la rénovation énergétique des logements	• Poursuivre le déploiement des dispositifs d'aide complémentaires aux programmes déployés par l'ANAH • Participer aux objectifs du territoire en matière de neutralité carbone en réduisant les émissions de GES liés à la mauvaise performance énergétique des logements (en particulier les logements dits passoires énergétiques, de classe F et G)
Nouveau programme national de renouvellement urbain	• Renforcer l'attractivité des quartiers prioritaires de l'agglomération rémoise • Engager les opérations de rénovation mettant l'accent sur la rénovation énergétique des bâtiments afin de contribuer à la transition écologique et de lutter contre la précarité énergétique
Foncière commerces	• Créer une structure de type foncière destinée à intervenir sur l'ensemble de la chaîne de valeur de la production immobilière de locaux commerciaux • Entreprendre une démarche de redynamisation et de transformation des secteurs stratégiques du Grand Reims • Adapter l'offre immobilière et réintégrer une certaine diversité commerciale en centre-ville
Création de tiers lieux de coworking et de Corpoworking (accueil de salariés d'entreprises)	• Adapter l'offre de tiers lieux aux enjeux actuels qui ont été mis en exergue suite à la crise sanitaire • Contribuer à revitaliser les communes du territoire et à réduire les émissions de GES liés aux déplacements pendulaires domicile-travail en rapprochant le travail du logement des salariés
Création de tiers lieux de l'innovation numérique	• Permettre aux acteurs du secteur du numérique de disposer d'un lieu fédérateur et qui favorise les collaborations entre acteurs • Accompagner tous les publics dans l'appropriation de la culture et des outils du numérique

3. UNE MOBILISATION TERRITORIALE : SE RASSEMBLER POUR AFFIRMER ET FAIRE GRANDIR CE QUI NOUS LIE

Se raconter un avenir commun implique que chacun y ait sa place et son rôle. Dans le projet de territoire du Grand Reims, il ne peut pas y avoir des territoires acteurs et des territoires spectateurs. Tous, du plus petit au plus grand et du plus puissant au plus faible, doivent pouvoir dire leurs contributions au projet, en même temps que ce qu'ils en attendent. Continuer à (se) grandir ensemble, c'est en particulier s'extraire mentalement du rapport centre-périphérie qui pèse sur les relations entre la grande ville et ses campagnes et qui tend parfois à infantiliser leurs relations.

La ville de Reims concentre 61 % de la population et 70 % des emplois du Grand Reims, et le territoire central de Reims métropole, respectivement 73 % et 84 %. Les grands équipements sont au centre, les événements sportifs et culturels sont au centre, les principaux services publics sont au centre. Mais la bioéconomie est tout autour, les ressources vitales sont tout autour, l'espace récréatif de plein air est tout autour. Quant à l'histoire du grand territoire, elle est partout. Il faut maintenant faire advenir du commun, qui ne relève plus des héritages des uns ou des autres, mais d'un nouveau patrimoine à inventer ensemble. Cette invention prolonge les deux premiers axes du projet (créer les conditions d'émergence de filières nouvelles autour du fer de lance qu'est la bioéconomie, redevenir un territoire de choix pour tous les âges et tous les projets) et se traduit dans un troisième qui vise à se rassembler malgré les écarts et à s'unir dans les différences.

LE MAILLAGE DES PÔLES DE PROXIMITÉ, BASE DE LA COHÉSION TERRITORIALE

Le Grand Reims ne sera jamais un territoire polycentrique : raison de plus pour porter résolument une politique communautaire des pôles de proximité. Si l'on considère les petites villes et bourgs qui accueillent un collège et/ou proposent l'intégralité des services et

commerces élémentaires (boulangerie, supérette ou supermarché, médecine générale, pharmacie, et bien sûr école), ils maillent le territoire, avec un pôle relais tous les 5 à 10 km au moins sur les grands axes. Une vingtaine de pôles font ainsi l'horizon de la vie quotidienne : six en première périphérie de l'agglomération centrale (Tinkeux, Bétheny, Cormontreuil, Saint-Brice-Courcelles, Bezannes, Taissy), et un quinzaine dans les campagnes (Bazancourt, Cormicy-Gernicourt, Fismes, Gueux, Jonchery-sur-Vesle, Muizon, Pontfaverger-Moronvilliers, Rilly-la-Montagne, Sillery, Rilly-la-Montagne, Verzenay, Verzy, Ville-en-Tardenois, Warmeriville, Witry-les-Reims). Maintenir et étoffer leur gamme de commerces et services, aider les communes à aménager et à améliorer l'attractivité de l'espace public de leur centralité, celui où l'on sait être « chez soi » ou « être d'ici », et qui porte l'identité collective et civique, proposer à chacun de ces pôles une solution de mobilité durable qui permette d'accéder quotidiennement à Reims sans nécessairement dépendre de sa voiture, telles sont les bases d'une politique communautaire des pôles de proximité.

« Il s'agit d'améliorer l'attractivité de l'espace public des territoires ruraux »

Bien entendu, l'écart de services restera toujours considérable entre Reims et ces pôles de 5 000 à moins de 2 000 habitants (parfois beaucoup moins). C'est la qualité des réseaux qui rendra ces écarts vivables pour la population du Grand Reims, elle qui vit déjà à l'échelle du grand territoire : réseaux de mobilité et de transport, réseaux de services publics locaux (eau, assainissement, collecte et traitement des déchets, éclairage, sécurité, éducation, santé), réseau d'équipements culturels et sportifs de proximité, réseaux numériques qui sont désormais vitaux à l'âge des accès, réseaux de tiers-lieux.

Les pôles de proximité et les réseaux qui les lient sont comme les quartiers et les rues d'une ville-territoire à grande échelle, le Grand Reims. **Ils sont le socle territorial du projet commun, par lequel passeront toutes les politiques publiques pour mieux vivre ensemble.**

En tant que territoire solidaire, souhaitant assurer une qualité de vie à l'ensemble des habitants des villes et villages et des services accessibles pour tous, la communauté urbaine du Grand Reims accompagnera également l'ensemble des communes dans la transition numérique des écoles, la transition écologique, l'amélioration de la qualité de l'air et dans le maillage du territoire, aussi bien en services et équipements, qu'au niveau de la mobilité.

UNE POLITIQUE BAS CARBONE AMBITIEUSE

L'ambition de tirer la meilleure valeur ajoutée de tous les territoires passe par le choix fait de s'engager fermement dans une meilleure intégration des problématiques environnementales et énergétiques.

Projeter son développement dans les décennies c'est travailler sur une stratégie neutralité carbone, clé de voute d'une nouvelle ambition partagée rural-urbain. Cette stratégie, dont le plan d'actions doit être validé en 2022, est un projet d'intérêt commun qui doit permettre au Grand Reims de devenir un territoire exemplaire, sobre et positif en énergie et disposant d'un air sain.

Aujourd'hui ce sont les transports, l'industrie et le bâtiment qui concentrent 86 % des émissions de gaz à effet de serre sur le territoire. Il est donc nécessaire de se pencher sur la vision du bâtiment de demain. Cette pollution est aussi bien plus importante en centre-ville de Reims, puisque ce dernier concentre une grande partie des activités économiques du territoire. La décarbonation des transports en commun de la communauté urbaine du Grand Reims et l'amélioration de la performance énergétique de son bâti semblent alors incontournables pour améliorer la qualité de l'air. Face à ces secteurs à enjeux prioritaires, l'agriculture et les espaces naturels ont un rôle important à jouer. La transition écologique devient donc une grille de lecture incontournable pour arbitrer les projets, quelle que soit la politique publique concernée. Ce qui pouvait par le passé s'apparenter à un système de contrainte devient pour le Grand Reims un argument d'attractivité, de dynamisme et de qualité de vie.

Ainsi, et parce que les terres agricoles représentent 70 % de l'occupation du sol du Grand Reims, il est du devoir de la communauté urbaine du Grand Reims de soutenir les innovations environnementales liées à l'agriculture et le développement d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement, puisque l'agriculture biologique ne représente actuellement que 1 % de la surface agricole utile. Ce soutien passe notamment par la mise à disposition des acteurs économiques des outils de collaboration et de promotion en circuit-court. En effet, pour répondre aux nouvelles exigences européennes du plan Farm to Fork, qui fixe des objectifs ambitieux qui vont transformer le marché agricole, la Communauté urbaine souhaite fédérer les acteurs de cette filière socle du territoire autour notamment des enjeux de l'alimentation favorable à la santé et des systèmes et équipements agricoles durables contribuant à la transition écologique (deux axes prioritaires des stratégies d'accélération du PIA4). La stratégie de neutralité bas carbone actuellement en co-construction au sein du Grand Reims jouera par ailleurs un rôle majeur dans la construction des actions communes autour des enjeux de préservation des sols, la lutte contre l'augmentation des surfaces artificialisées, et l'évolution vers des pratiques agricoles vertueuses. Afin de mieux communiquer et expliquer les tenants et aboutissants de ces projets agricoles innovants, la communauté urbaine du Grand Reims mettra à disposition des agriculteurs une plateforme leur permettant de rédiger des contenus dédiés aux nouvelles pratiques et nouveaux métiers de la filière, dans un double objectif de transparence et de valorisation.

RÉPONDRE AUX NOUVELLES ATTENTES EN MATIÈRE DE MOBILITÉ DURABLE

En couvrant divers enjeux à la fois, le développement des mobilités alternatives et le renforcement des pôles de proximité notamment autour des haltes TER font également partie des sujets au cœur de l'ambition de la stratégie neutralité carbone du Grand Reims. Il convient d'inverser la tendance actuelle à l'autosolisme, puisque 88 % des habitants ont recours à la voiture lors de leurs déplacements, ce que confirme le questionnaire auprès de la population et moins d'un habitant sur 4 utilise les transports

en commun. Cependant, près de la moitié des utilisateurs actuels de la voiture s'imaginent ne plus y recourir d'ici 2030.



Source : résultats du questionnaire 2021

Pour assurer un meilleur usage des services de mobilité de la communauté urbaine du Grand Reims, il est essentiel de mettre en place des solutions de desserte des zones rurales et de rabattement sur les transports en commun – notamment les futures lignes à haut niveau de service - permettant, une accessibilité fluide et sans coupure depuis et vers la ville de Reims. Pour ce faire, en continuité avec les axes européens affichés dans le Green Deal, le développement des mobilités alternatives prévoit de se structurer autour de projets emblématiques tels que le Plan Vélo pour favoriser le développement de la pratique encore peu présente sur le territoire ; ou la mise en place d'une plateforme d'auto partage, levier de lutte contre les zones non desservies par les transports en communs ; mais aussi des projets d'aménagement d'envergure articulant urbanisme et transport / mobilité pour une stratégie de développement de l'intermodalité et des mobilités alternatives à la voiture individuelle et de création de pôles de rabattement vers les réseaux de transport en commun et ferroviaire.

C'est ce qui fonde le projet de création de la halte Beine-Farman et des projets de parking relais et BHNS qui permettront le développement de l'intermodalité et le déploiement d'un bouquet de services autour de la gare au cœur de la zone d'activité Farman/Pompelle/Croix Blandin mais aussi le Campus Moulin de la Housse, tous deux en pleine expansion, ainsi que du nouveau programme de renouvellement urbain (Quartier Europe). Cet aménagement nécessaire pour assurer la desserte ferroviaire du Grand Reims

(accessibilité en TER directe depuis l'extérieur de l'agglomération) sera aussi une opportunité de reconfiguration des voies environnantes pour y développer les modes actifs vers le campus universitaire et le cœur de l'agglomération. L'amélioration continue de la desserte de la ville de Reims est une priorité forte, puisque près de 14 % des habitants vont au centre-ville entre 2 et 3 fois par semaine. Il y a donc une forte polarisation des flux vers le centre de Reims où se situent la majorité des emplois, commerces et services d'intérêt communautaire. Pour augmenter son accessibilité, il conviendra d'étudier la possibilité d'une desserte des zones les plus éloignées à travers la mise en place d'une navette hebdomadaire par exemple.

LA SPATIALISATION MAÎTRISÉE DE CES AMBITIONS, GRAND ENJEU DES ANNÉES À VENIR

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal à venir sera également un pilier pour répondre aux enjeux d'amélioration et de diversification des logements du territoire et optimisation du foncier, besoins particulièrement prégnants pour les habitants et pour conforter les pôles de proximité et bourgs centres. Ce projet commun permettra de mutualiser le savoir-faire à l'échelle intercommunale et les moyens des communes du Grand Reims, et de prendre en compte l'ensemble des problématiques de chaque commune dans les projets développés.

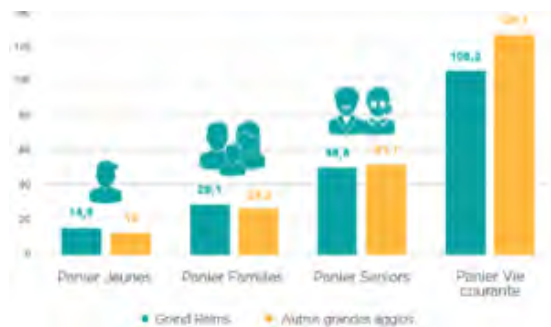
« Mettre en place un plan de soutien aux forêts afin de soutenir la construction bois Française »

Ce plan viendra alimenter la nouvelle carte scolaire, dans un objectif d'optimisation des bâtiments publics et de facilitation des trajets domicile/école ; le plan de rattrapage actif pour réseaux d'adduction d'eau et d'assainissement, pour optimiser nos consommations d'eau ; le nouveau plan de soutien aux forêts, poumons du territoire du Grand Reims, pour soutenir la construction bois Française ; ou encore la stratégie de revalorisation du canal de l'Aisne à la Marne comme voie d'accès au territoire de la Communauté urbaine.

Un bon maillage du territoire en équipements,

en commerces et services nécessaires au quotidien est un excellent levier pour limiter les déplacements et améliorer la qualité de l'air. Selon les résultats des études de l'INSEE sur les taux globaux d'équipements, il apparaît que la Communauté urbaine est bien équipée pour les jeunes, familles et seniors, comparativement aux autres grandes agglomérations françaises.

Taux globaux d'équipements



Source : données BPE INSEE, traitements AUDRR

La proximité est ainsi un enjeu central du projet de territoire pour garantir à l'ensemble des habitants un accès à des équipements dans un périmètre raisonnable, puisque la majorité d'entre eux consomment des services dans leur commune ou dans une commune proche, selon le questionnaire réalisé auprès de la population au premier trimestre 2021, et déclarent un manque d'offres.



Source : résultats du questionnaire 2021

La situation est souvent disparate en fonction des communes du Grand Reims et ces efforts doivent donc être concentrés sur les zones les moins denses en services et équipements de proximité. Les communes dites élémentaires, c'est-à-dire celles qui bénéficient de tous les services considérés comme indispensables à la vie quotidienne, se répartissent principalement le long d'axes de communication.



Source : BPE INSEE, traitement AUDRR

Renforcer l'offre de service dans les territoires ruraux en soutenant les primo-commerçants paraît dès lors essentiel, et passe notamment par le développement de l'offre locale et des logiques de circuits-courts ou de seconde main.

Et les 122 villages ? Près de la moitié ont moins de 300 habitants, vingt moins de 200, onze ont moins de 100. Ils sont tissés serrés à l'ouest et au sud, avec un village tous les kilomètres dans le vignoble et sur les collines du Tardenois ou ses petites vallées ; plus isolés à l'est et au nord, où les écarts sont plutôt de cinq kilomètres. Mais de partout on aperçoit le village voisin, **et nulle part on n'est à plus de 10 minutes d'un pôle de proximité**, rémois ou non. Qu'est-ce que le Grand Reims propose aux villages, et qu'est-ce que les villages lui proposent, réciprocité qui peut faire projet de territoire ?

L'espace des services, c'est-à-dire l'espace des droits équitablement accessibles, c'est celui des pôles de proximité en réseau, comme on vient de le voir. Les villages sont des lieux de vie, des collectifs habitants et citoyens, des collectifs de projet le cas échéant, mais ils ne peuvent pas penser leur avenir en dehors du maillage dont il a été question. La promesse du Grand Reims à leur égard, c'est de tenir ce maillage et de contribuer à améliorer toujours son fonctionnement et son accessibilité par une offre de mobilité sur mesure.

De leur côté, **les villages tiennent l'espace des biens environnementaux** : les sols cultivables, les cours d'eau, la couverture végétale et sa biodiversité, les paysages que constitue cet ensemble, les écosystèmes naturels et ceux que l'homme a produits. Ils



n'en sont pas propriétaires, mais dépositaires. **C'est une immense responsabilité.** Le projet du Grand Reims, c'est de la mettre en partage pour que ces biens environnementaux soient considérés comme des biens communs, à une nouvelle échelle.

Les biens communs ne sont pas des biens publics, mais des biens privés (individuels ou collectifs) que leurs propriétaires acceptent de considérer sur la base d'un intérêt commun. **Il est d'intérêt commun que le sol cultivable demeure la première richesse du Grand Reims,** bioéconomie oblige, et que par conséquent la sobriété foncière soit de mise dans tous les actes d'aménagement et d'urbanisation du territoire, avec en particulier l'objectif, d'ores et déjà national, de tendre vers une artificialisation des sols qui présente un bilan net nul à l'horizon 2050. **Il est d'intérêt commun de conserver et étendre partout des ilots de fraîcheur et des milieux humides à une époque où les canicules estivales vont devenir la règle, et de permettre ainsi le rétablissement de la biodiversité vitale pour la santé humaine. Il est d'intérêt commun de produire une partie de son énergie renouvelable, une partie de son alimentation, et des solutions partout pour un bilan carbone le plus équilibré possible,** et d'ici 2050 là aussi un bilan neutre.

Les communes rurales des 122 villages ont l'étendue pour elles. Les biens environnementaux ne deviendront communs que si le Grand Reims est l'occasion de **combiner les ressources de la ruralité et les moyens d'action concentrés au cœur du territoire, en développant des projets plus ancrés et en symbiose avec le territoire.** C'est aussi cela l'enjeu de la bioéconomie, qui porte l'espoir d'ouvrir des marchés nouveaux pour que le territoire s'enrichisse, mais qui est en même temps, en tant qu'économie du vivant, **une économie des biens communs qui soude le territoire.**

LES CHANTIERS STRATÉGIQUES ET LES ACTIONS ENGAGÉES PAR LA COMMUNAUTÉ URBAINE DU GRAND REIMS

CHANTIER N°4 : STRATÉGIE DE MOBILITÉ DU GRAND REIMS

Enjeu : mobiliser tous les leviers d'action possibles et les mettre au service d'une politique cohérente, adaptée aux besoins des territoires ruraux

CHANTIER N°5 : PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL

Enjeu : assurer les conditions d'une planification durable du territoire en prenant en compte les besoins de tous les habitants et les ressources du territoire et en conjuguant les dimensions sociale, économique et environnementale dont la gestion économe de l'espace.

CHANTIER N°6 : ACCOMPAGNEMENT DES BOURGS-CENTRES, CENTRES-BOURGS ET DE LA VILLE CENTRE

Enjeu : conforter les centres-bourgs et s'appuyer sur leur trame pour structurer et dynamiser le territoire

ACTIONS	OBJECTIFS
Plan bas carbone	• Réduire la consommation énergétique, les émissions de polluants dans l'air et développer les énergies renouvelables dans le respect des habitants et des paysages • Permettre d'animer les politiques publics dans les années à venir dans la transition écologique du territoire, en cohérence avec la Stratégie Nationale Bas Carbone
Plan de mobilité	• Proposer un bouquet de solutions alternatives à la voiture solo, et organiser la convergence des flux vers les pôles de rabattement desservis par les transports en commun • Accompagner la population dans l'évolution des comportements • Permettre de moins se déplacer • Travailler en synergie avec les communes et les autres acteurs de la mobilité
Élaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal	• Intégrer dans un seul document commun l'ensemble des règles d'urbanisme, des éléments relatifs à la politique de l'habitat et à la politique des transports et des déplacements • Mutualiser à une échelle intercommunale le savoir-faire et les moyens sur le territoire
Stratégie de soutien à la transition écologique du secteur agricole	• Répondre aux exigences du plan européen Farm to fork • Renforcer l'accompagnement des acteurs des filières pour le développement d'une alimentation durable, plus diversifiée et plus équilibrée • Accompagner les acteurs dans l'acquisition d'équipements agricoles plus respectueux de l'environnement pour améliorer la résilience du territoire face à des aléas multiples
Plan de soutien aux forêts du territoire	• Soutenir l'écosystème d'acteurs économique autour de la préservation des forêts du territoire • Accompagner financièrement les acteurs pour les inciter à réinvestir dans les forêts du territoire • Améliorer la résilience et la valeur environnementale des écosystèmes forestiers • Réaffirmer la souveraineté nationale au niveau de la construction bois, plus respectueuse de l'environnement
Création de lignes de bus à Haut Niveau de Service (BHNS)	• Créer deux lignes de bus à haut niveau de service pour 2026 et deux autres pour 2032 • Choisir une technologie de mobilité innovante (hydrogène ou électrique). • Mettre en place un réseau qui accompagne les évolutions urbaines attendues et apportera une alternative structurante et attractive au futur système de mobilité de Grand Reims
Transition énergétique des transports en commun	• Accélérer le processus de renouvellement du parc de transport en commun (137 véhicules) afin de favoriser la transition énergétique (notamment au GNV) • Réduire la consommation d'énergies fossiles et améliorer la qualité de l'air, en lien avec la stratégie neutralité carbone
Création de la halte ferroviaire Beine-Farman	• Assurer la desserte ferroviaire du Grand Reims • Aménager la halte pour favoriser l'intermodalité : création d'un parking relais sur le secteur Les Grèves, prolongation de la ligne de bus pour desservir la halte, création d'un ouvrage d'art au-dessus des voies SNCF, liaison routière Europe/Croix Blandin), en lien avec la stratégie de mobilité du Grand Reims
Bouclage du Boulevard des Tondeurs	• Réaliser une liaison automobile « boulevard des Tondeurs / autoroute A 34 » afin de dégager davantage de marges de manœuvre en cœur d'agglomération, notamment sur le secteur Nord-Est du centre-ville. • Contribuer à l'apaisement de la circulation en centre-ville de Reims et à la régulation du trafic
Sécurisation des infrastructures d'eau et d'assainissement	• Améliorer l'approvisionnement en eau par interconnexion des unités de distribution ou par la mise en place d'unités de traitement de l'eau • Assurer l'alimentation de la population avec une eau en quantité et en qualité suffisante • Assurer la pérennité des ouvrages de stockage d'eau et sécuriser ces derniers • Renouveler les réseaux d'eau potable pour limiter les pertes d'eau
Accompagnement des centres-bourgs et bourgs-centre	• Renforcement de l'offre de services de proximité dans les bourgs centre : mise à disposition d'espaces vacants pour le développement de boutiques éphémères en centre-bourg, développement de maisons de santé multi professionnelles sur le territoire • Rénovation des centres-bourgs : restaurer l'attractivité des centres-bourgs et améliorer la qualité de vie des habitants, favoriser la fréquentation de fonctions de proximité, valoriser le patrimoine et développer la création architecturale
Plan numérique des écoles	• Doter les établissements d'un équipement correspondant aux usages actuels du numérique • Faire de l'enseignement un levier de la transition numérique sur le territoire
Carte scolaire	• Objectiver les besoins en termes d'accueils scolaire et périscolaire des écoles du 1er degré (maternelles et élémentaires) sur son territoire, • Proposer, dans une logique de mutualisation / rationalisation des espaces et moyens existants, des scénarii de répartition/localisation des besoins
Stratégie de valorisation du Canal de l'Aisne à la Marne	• En partenariat avec VNF, créer des haltes nautiques en s'appuyant sur les maisons éclusières permettant de développer à nouveau des activités commerciales et touristiques par le canal • Initier un projet de zone verte autour du canal



REMERCIEMENTS

Nous avons beaucoup évoqué la richesse du territoire, nous tenons aussi à souligner la richesse des échanges et des acteurs de ce

territoire - sans lesquels ce projet n'aurait pu s'assembler et se concrétiser.

GRUPE DE TRAVAIL

Elus



Jean-Pierre FORTUNÉ,
Maire de Tiqueux, 4^e Vice-Président en charge du Projet de Territoire et des Finances
- Pôle territorial de Reims Métropole



Arnaud ROBINET, Maire de Reims, 2^e Vice-Président en charge du tourisme, des relations internationales et de la voirie de Reims - Pôle territorial de Reims Métropole



Charles GOSSARD, Maire de Fismes, Conseiller délégué au Conseil de développement
- Pôle territorial de Fismes Ardre et Vesle



Patricia DURIN, Maire de Lhéry, 11^e Vice-Présidente à l'enseignement supérieur et à la recherche - Pôle territorial du Tardenois



Monsieur Romain BONHOMME- Maire de Beine-Nauroy, Conseiller Communautaire membre du bureau - Pôle territorial de Beine Bourgogne



Alain WANSCHOOR, Maire de Bétheny, 9^e Vice-Président à l'habitat et au logement
- Pôle territorial de Reims Métropole



Christophe MAHUET, Maire d'Auménancourt, Conseiller Communautaire membre du bureau - Pôle territorial de la Vallée de la Suippe



Dimitri OUDIN, Conseiller communautaire, Conseiller Municipal de Reims - Pôle territorial de Reims Métropole



Martine JOLLY, Maire de Courcy, Conseillère Communautaire - Pôle territorial du Nord Champenois



Azzedine AIT-IHADDADME, Maire de Savigny-sur-Ardres, Conseiller Communautaire - Pôle territorial de Champagne Vesle



Pascal LORIN, Maire d'Aubérive, 10^e Vice-Président à la collecte et au traitement des déchets - Pôle territorial des Rives de la Suippe



Christophe CORBEAUX, Maire de Verzy, Conseiller communautaire membre du bureau - Pôle territorial de Vesle et Coteaux de la Montagne de Reims

Personnalités extérieures



Rodolphe LEFEBVRE – Directeur Général Adjoint de Soprema



Laure LESME-BERTHOMIEUX –Directrice Générale du Crédit Agricole du Nord Est



Fabrice ROSSET – Président Directeur Général de Champagne DEUTZ



Tilman TURPIN – Directeur du Campus de Reims – Sciences Po



Leila GARNIER – Directrice Générale Transdev Reims

AGENCE D'URBANISME

Monsieur Christian DUPONT : Directeur Général-Agence d'Urbanisme de Reims

Madame Amel BENCHERNINE : Directrice d'études-Agence d'Urbanisme de Reims

TABLES RONDES

PRÉFECTURE : Monsieur Pierre N'GAHANE, Préfet de la Marne

DÉPARTEMENT DE LA MARNE : Monsieur Christian BRUYEN, Président du Conseil Départemental de la Marne

CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE : Monsieur François GOMARIZ, 1ER Vice-Président

CHAMBRE DE MÉTIERS ET DE L'ARTISANAT : Michel BOULANT, Président

CHAMBRE D'AGRICULTURE : Thierry PONCELET, Secrétaire

ÉTABLISSEMENT PUBLIC FONCIER GRAND EST : Alain TOUBOL, Directeur Général

RELAIS D'ENTREPRISE : Dominique VALENTIN, Fondateur

REIMS HABITAT : Jean-Louis ERVOES, Directeur Général

NEXITY : Jean-Luc PORCEDO, Président Nexity Ville & Projets

AGENCE NICOLAS MICHELIN & ASSOCIÉS : Nicolas MICHELIN, Fondateur, Architecte et Urbaniste

VITRINES DE REIMS : Vincent MANSENCAL, Président

SACRÉS FERMIERS : Etienne GUILLAUME, Président

CASE A PAIN : Nabil SBAÏ, Fondateur Gérant

LIBRAIRIE FISMES : Charles GOSSARD, Gérant

ASSOCIATION DES COMMERÇANTS DU MARCHÉ DU BOULINGRIN : Patrick COGNIARD, Président

L'ÉPICURIEN : Rémi LEVEAUX, Gérant

UIMM ET MEDEF : Christian BRETHON, Président

INSTITUT CATHOLIQUE DE PARIS : Paul LIGNERES, Vice-Recteur

URCA : Guillaume GELLE, Président

CROUS : Sandrine CLOAREC, Directrice Générale

REPRÉSENTANT DES ÉTUDIANTS : Adèle COLLARD, Matéo MEVIZOU, Ahmed TARA, Baptiste BOURRAT

AGRO-INDUSTRIE RECHERCHES ET DÉVELOPPEMENT (ARD) : Jean-Christophe DUVAL, Directeur Général

CENTRE EUROPEEN DE BIOTECHNOLOGIES ET DE BIOÉCONOMIE (CEBB) : Florent ALLAIS, Président

TERRASOLIS, POLE D'INNOVATION : Maximin CHARPENTIER, Président

ENGIE : Matthieu CHARBONNIER, Chef de projets développement hydrogène

GIVAUDAN : Alexis RANNOU, Head of Operation Strategy

VEL'OXYGENE : François STOLZ, Président

TRANSDEV REIMS: Leila GARNIER, Directrice Générale

KAROS : Olivier BINET, Président co-fondateur

GOEPOST : Emmanuel BONNAUD, Directeur Général

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE : Charlotte LOGEAS, Chef UTI Canaux de Picardie Champagne-Ardenne

HOTELLERIE FAYET : Arnaud FAYET, Gérant

CHAMPAGNE TAITTINGER : Hannelore CHAMAUX, Directrice Marketing & Communication

INSTITUT PAUL BOCUSE : Hervé FLEURY, Vice-président

LE MANEGE : Bruno LOBE, Directeur

ONLYLYON : François GAILLARD, Directeur Général

L'ASSIETTE CHAMPENOISE : Arnaud LALLEMENT, Chef

STADE DE REIMS : Didier PERRIN, Président de l'Association

ALDI REIMS : Hélène DEWYNTER, Gérante

CAMPA : Pascal TEURQUETIL, Président Directeur Général

AXON CABLE : Joseph PUZO, Président Directeur Général

GROUPE FREY : Antoine FREY, Président Directeur Général

VENTURE ORBITAL SYSTEM : Stanislas MAXIMIN, Président co-fondateur

SMART TRANSITION : Cécile SEELINGER, Présidente

FLOD : Olivier MANETTE, Président Directeur Général

URCA SUPERCALCULATEUR ROMEO : Laurent LUCAS, Vice-Président délégué à la recherche

APMONIA THERAPEUTICS : Albin JEANNE, Président Directeur Général

CREAPHARM : Éric PLACET, Président Directeur Général

INSTITUT JACQUES BOY : Marc MENU, Président Directeur Général

SIKIM : Freddy BAUDINET, Président Directeur Général

CRYOTERA : Bastien BOUCHET, Gérant co-fondateur

URCA/CHU : Vincent VUIBLET, Directeur de l'Institut d'Intelligence Artificielle en Santé Reims Champagne Ardenne

SOURDLINE : Caroline MITANNE, Présidente Directrice Générale

PAPERNEST : Alexis BARBAY, Directeur

HENNER : Charles ROBINET DUFFO, Président Directeur Général

SIACI : Hervé HOUDARD, Vice-président du directoire et directeur général

GRAND E-NOV : Sylvain DORSCHNER, Directeur Général

CABINET DÉTENTE : Patrick VICERIAT, Directeur Général

SYTRAL LYON : Raymond DESCHAMPS, Directeur Général

CABINET CERESCO : Mickael ETHEVE, Associé

TOTAL : Gabrielle GAUTHEY, Directrice « innovation et efficacité énergétique »

CABINET LESTOUX et ASSOCIÉS : David LESTOUX, Dirigeant Fondateur

FNAU : Brigitte BARIOL-MATHAIS, Déléguée Générale



CE QUI NOUS LIE NOUS GRANDIT

Le Grand Reims - notre territoire

Grand Reims - Direction de la communication - ©AdobeStock, Grand Reims AD-DJM

www.grandreims.fr



L'ABUS D'ALCOOL EST DANGEREUX POUR LA SANTÉ. À CONSOMMER AVEC MODÉRATION.

**GRAND
REIMS**
COMMUNAUTÉ URBAINE